

# Vandeins



**Bulletin  
municipal  
2023**



# Sommaire

## 1 Mot du maire

## 2 à 6 Commissions communales Syndicats intercommunaux

## 7 Infos

## 8-9 Créer du lien

## 10 État civil

## 11 à 14 École et Péricolaire

- 11-12 RPI - SIVOSS
- 13 École - Restaurants scolaires
- 14 Garderie périscolaire

## 15 à 22 Vie associative

- 15 Contacts des associations  
Le Sou des écoles
- 16 Comité cycliste de Vandeins  
Conscrits
- 17 La Joyeuse Boule de l'Irance
- 18 Amicale des Sapeurs Pompiers
- 19 CPINI de Vandeins  
Gymnastique volontaire
- 20 FC Bressans
- 21 Comité des Jeux
- 22 Club Loisirs Ensemble  
Bibliothèque intercommunale
- 23 Amicale des Donneurs de Sang

## 24 à 26 La vie des Vandénois

- 24-25 Jean-Paul Noël, un footballeur hors norme
- 25 Le Caméra Club Bressan
- 26 Hommage à nos porte-drapeaux

## 27-28 Infos pratiques

## 29 à 31 Dossier thématique

L'agriculture à Vandeins

## 32 Contacts utiles



- **Directeur de publication** Christelle BERARDAN, maire
- **Réalisation** : Les membres de la commission communication
- **Conception / impression** IMAGES & MOTS, Viriat
- **Imprimé** en 400 exemplaires
- **Décembre 2022**

Crédit photographique : Alain BACONNET, Jean-Michel VANDEL, Xavier PACLET, Jean-Pierre GEORGET, Christelle BERARDAN, Colette MOREL PACLET

**Droit à l'image** : Le consentement des personnes photographiées est nécessaire à la diffusion de ce document. Tout désaccord doit être communiqué à la mairie sous la forme suivante :  
« M, Mme (*Nom, Prénom*) n'accepte aucune publication de photos dans le bulletin municipal de l'année xxx.  
Le (*date*), (*signature*) »

# Le mot de la maire



**N**ous avons décidé cette année de publier notre bulletin municipal plus tôt, afin d'ajouter le calendrier des fêtes détachable.

L'année se termine dans une atmosphère plus légère sur le plan sanitaire même si le virus circule toujours. L'ambiance n'est cependant pas très sereine. Nos vies se trouvent à nouveau contrariées par la tragique guerre en Ukraine et la crise énergétique. Nous devons faire face à des difficultés d'approvisionnement et une inflation galopante notamment en termes d'énergies. C'est à cause de la pénurie de tuiles que les travaux de réparation du toit de l'église prévus cette année ont été reportés, tout comme ceux de rénovation des salles de bains de nos appartements. En revanche, l'aire de jeux et de pique-nique, à côté de l'église, est terminée.

Nous avons pris inévitablement conscience que le réchauffement climatique est une réalité. C'est tous ensemble que nous allons trouver des solutions pour réduire nos émissions à effet de serre, tout d'abord par la sobriété énergétique. C'est pourquoi, je compte sur votre bon sens et votre vigilance pour avoir les bons gestes dans votre vie quotidienne mais aussi dans les lieux publics : éteindre les lumières, abaisser la température notamment en cas d'absence, fermer les portes et les volets, débrancher les appareils en veille.

A l'école, les classes et le restaurant scolaire ont été équipés de thermomètres et une seconde classe, d'éclairages LED. Je remercie les conseillers qui ont réalisé ces travaux. Nous allons dans le cadre d'une convention avec le SIEA et Grand Bourg Agglomération lancer prochainement un audit énergétique de nos bâtiments communaux.

Je remercie les enseignants, le personnel du SIVOSS ainsi que nos agents techniques et nos secrétaires pour leur vigilance, leur implication et leur travail irréprochable cette année encore.

Je salue également le dévouement de nos sapeurs pompiers et j'en profite pour souhaiter une bonne retraite à notre chef de corps M. Roland Frachet, et féliciter M. Christophe Moine pour son engagement à la tête de notre CPINI.

Les élus ont travaillé cette année, dans le cadre d'ateliers proposés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain) afin d'établir un diagnostic sur les mobilités, la circulation, le stationnement, le patrimoine bâti dans notre village. L'enjeu principal qui en est ressorti est donc de sécuriser l'espace du centre bourg par des aménagements urbains fonction-

nels et de qualité et non par des traitements uniquement routiers. Nous sommes dans l'attente de propositions d'aménagements par le CAUE dans le but d'aboutir sur une étude d'ingénierie puis d'envisager de financer les travaux par tranches.

Je remercie mes trois adjoints (démission de M. Alain Baconnet) et mes neuf conseillers (démission de M. Pierre Marguin) pour leur formidable travail et leur soutien.

Je félicite et j'encourage nos associations et le Comité des jeux qui ont redonné vie à notre village par leurs différentes manifestations, malgré la fermeture de notre commerce que je déplore. Je souhaite à Christine, au nom du Conseil, une merveilleuse retraite bien méritée. Ce fut un véritable plaisir pour l'équipe municipale de pouvoir vous offrir le feu d'artifice et de profiter des animations proposées par le Comité des jeux lors de notre traditionnelle vogue, mais aussi d'échanger avec vous pendant l'apéritif dinatoire à la veille des vacances d'été, pour la première fois depuis le début du mandat.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants que je n'aurai pas salués ce soir-là en espérant qu'ils puissent s'intégrer au travers de notre Comité des jeux ou de l'une de nos nombreuses associations. Je me réjouis des nouvelles naissances et félicite les parents. J'ai une pensée pour ceux qui nous ont malheureusement quittés cette année.

L'équipe municipale continue de réfléchir sur plusieurs projets, en outre la réhabilitation de la salle du presbytère en un cinquième logement et, en parallèle, la transformation de l'appartement de l'école en une salle de réunion tout en ayant en tête la nécessité d'être prudente financièrement.

Nous avons pris la décision de ne pas renouveler la cérémonie des vœux, mais de nous exprimer lors de notre prochain apéritif dinatoire.

Vous pouvez compter sur les Conseillers et moi-même, nous ne cessons de travailler pour votre sécurité et votre bien-être à Vandeins.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et d'aboutissement de vos projets. Prenez soin de vous et de votre entourage !

Bonne lecture en attendant nos nouvelles « Brèves de Vandeins » !

**Christelle BERARDAN**

*Votre maire*

## Finances

- **Résultats définitifs** connus au 1<sup>er</sup> trimestre 2023
- Budget dépassé pour **les dépenses énergétiques**, la réparation de la chaudière, l'augmentation significative des charges du SIVOSS (COVID)
- Déficit comblé par **le fonds départemental des droits de mutation** plus important que prévu de 26 K€

## Communication

- **Les « Brèves de Vandeins »** : communication estivale papier, complémentaire du bulletin.
- **Cantine d'hier et d'aujourd'hui** : projet thématique intergénérationnel.
- **Apéritif dinatoire** : festivités pour notamment faire connaître les associations et les entreprises de la commune.



## Bâtiments

- **Mairie** : rénovation des murs du secrétariat.
- **Ecole** : changement de l'éclairage dans une salle de classe avec la mise en place de points lumineux équipés de leds par les conseillers municipaux et insonorisation d'une autre salle réalisée gratuitement par la SARL Jimmy BRIEL
- **Salle des fêtes** : remplacement du moteur de la hotte de la cuisine
- **Eglise** : rénovation du toit reportée en 2023 en raison des difficultés d'approvisionnement en tuiles



### Rénovation phonique gratuite par la SARL Jimmy BRIEL (Montcet)

L'une des trois classes de l'école de Vandeins, située dans le bâtiment d'origine, particulièrement mal insonorisée, a été rénovée à titre gratuit par la SARL Jimmy BRIEL. C'est lors de la Fête de l'école que Jimmy BRIEL a fait cette proposition à la mairie. Il a utilisé, pour cela, des chutes de panneaux isolants de son entreprise, spécialisée notamment dans l'acoustique des bâtiments. Les panneaux ont été installés au mois d'août, avant la rentrée scolaire. Le résultat est spectaculaire.

Un grand merci à Jimmy BRIEL pour ce travail efficace qui va bénéficier à des générations d'élèves et aux professeurs.

# Commissions communales

# Commissions communales

## Chemins et voiries

- **Entretien des routes** avec des moyens allégés permettant d'augmenter le nombre de portions (routes de Chandé et des Moiroux)
- **Reprise du trottoir de la RD 45** pour éliminer les déformations liées à la germination et la pousse de graines contenues dans le gravier sous l'enrobé. Grand Bourg Agglomération (GBA) et l'entreprise Colas, chargés respectivement de la conduite des travaux et de leurs réalisations, se sont rejoints la responsabilité de cette mal façon. Les nouveaux travaux ont été financés par l'entreprise Colas, le Conseil Départemental (subvention de 15%) et par la commune.
- La priorisation des travaux à venir est prise en compte en fonction notamment du montant estimé par GBA

## Cimetière

- Réflexion sur l'embellissement **du jardin du souvenir**
- Réflexion sur la création d'un **colombarium**
- **Inventaire numérique** des concessions réalisé
- **Plan du cimetière** en cours
- Réflexion méthodes alternatives à l'utilisation des **pesticides**



## Fleurissement et embellissement du village

- **Fleurissement envisagé a minima** par manque de bénévoles
- **Réflexion sur des massifs floraux** plus faciles d'entretien.

## ● Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a pour mission de prévenir les exclusions causées par les difficultés de l'existence en accueillant et conseillant les personnes fragiles sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Il a la légitimité à solliciter les partenaires locaux ou départementaux qui prendront le

- **Repas du CCAS** : le 3 juin 2022

relais. Il peut, par exemple, accompagner les familles dans leur rôle éducatif ou les personnes âgées dans la recherche de solutions favorisant le maintien à domicile. Pour toute information complémentaire merci d'appeler la mairie.

### COMMISSION CCAS

#### Centre Communal d'action sociale

**CHOIX DE LA COMMISSION CCAS**

La loi NOTRE rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1 500 habitants. Toutefois le conseil municipal a fait le choix de maintenir une commission dédiée pour répondre aux besoins de sa population.

**DÉFINITION**

« Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées »  
Code de l'Action Sociale et des Familles – article L 123-5





**ENJEUX**

Prévenir les exclusions causées par les difficultés de l'existence, assurer la cohésion en faisant jouer toutes les solidarités et en ne laissant personne à l'écart

**RÔLE PRINCIPAL**

Recevoir, orienter et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social

**BENEFICIAIRES**

Le CCAS est ouvert à tous, mais une attention particulière est portée aux personnes et familles les plus fragiles ayant besoin d'une aide plus soutenue de la collectivité. Ces personnes, plus vulnérables, rencontrent parfois des difficultés dans leur quotidien et ont besoin d'accompagnement et de soutien pour les aider à conserver ou à retrouver leur autonomie et leur dignité



**PARTICULARITÉS DES PETITES COMMUNES**

Dans une petite commune, le CCAS se trouve limité par la faiblesse de ses moyens propres : un budget modeste et une absence de personnel dédié. Les élus se mobilisent sur de nombreux sujets et doivent répartir leur temps accordé à la collectivité. De plus, les problématiques abordées en CCAS nécessitent de multiples compétences que le CCAS ne peut maîtriser à lui seul. Il doit donc trouver des relais capables de prendre en charge et d'accompagner correctement les personnes.

Il a essentiellement un rôle d'accueil de proximité et de repérage des besoins des personnes rencontrant des difficultés, passagères ou durables, dans leur vie quotidienne. Il n'a ni la mission, ni les compétences pour tout faire. Mais il a toute légitimité à solliciter les partenaires locaux ou départementaux qui prendront le relais pour accompagner les personnes.

**MÉTHODE D'INTERVENTION**

Première étape:  
Diagnostic de la situation, recueil des besoins

Deuxième étape:  
Diagnostic des ressources et des compétences nécessaires pour répondre aux besoins

Troisième étape:  
Recherche des partenaires, élaboration et mise en place du plan d'action

Quatrième étape:  
Évaluation et suivi



**QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT**

**L'accompagnement des familles:**  
Le CCAS peut accompagner les familles dans leur rôle éducatif aux différents âges de la vie :

- Mise en place des structures d'accueil pour les enfants en bas âge
- Organisation d'activités favorisant le brassage des générations
- Mise en place d'espaces d'expression pour les parents et les jeunes...



**L'accompagnement des personnes âgées:**  
Repas de fêtes  
Collis de Noël  
Accompagnement dans la recherche de solutions favorisant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie...

CCAS Conseil - Décembre 2021

## ● Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers

- **Engagement de Camille Gentener** au 1<sup>er</sup> avril 2022
- **Démission** de Maria Teixeira



Commissions communales



# Commissions communales

## Urbanisme

- 2022 : 3 demandes de permis de construire (PC) et 26 déclarations préalables de travaux (DP) examinées par la commission urbanisme et enregistrées sur l'application NEXT'ADS ;
- Privilégier le dépôt des dossiers d'urbanisme sur <https://portail.siea-sig.fr/sve>
- Respecter les différentes étapes d'instruction des dossiers : 1) dépôt, 2) notification de l'arrêté de travaux, 3) affichage de 2 mois pour recours au tiers, 4) début des travaux

## ↳ Schéma de Cohérences Territoriales (SCOT)

- Bilan 2017-2022 en fin d'année
- Nouveau schéma : intégration de la loi climat et résilience et les enjeux pour lutter contre l'artificialisation des sols



## ● SIVOSS Montcet-Montracol-Vandeins

Le syndicat à vocation scolaire et sportive, administré par des élus des trois communes, finance et organise les conditions matérielles du fonctionnement des 3 écoles municipales et des activités périscolaires. Il emploie notamment le personnel spécialisé de maternelle (ATSEM), de la cantine, de la garderie, de l'entretien des locaux. Dans le domaine sportif, il participe au financement et à l'entretien des installations du Football Club Bressan (FCB).

- **COVID** : les mesures sanitaires nécessaires ont entraîné des contraintes importantes dans la gestion du personnel. Il a été notamment nécessaire de remplacer au pied levé les agents concernés par ce virus.
- La commune de Montracol a débuté des travaux importants pour **améliorer les bâtiments de la cantine scolaire et de la garderie**. A terme, la garderie du RPI sera localisée essentiellement dans ce nouvel espace, permettant de réduire les frais de personnel.

## ● Syndicat Intercommunal d'Énergie et de Communication de l'Ain (SIEA)

Établissement Public de Coopération Intercommunale dédié à l'aménagement du territoire, le SIEA gère pour la commune l'éclairage public (conception et réalisation des infrastructures, maintenance, achat d'énergie, conseils techniques...). Il intervient également dans l'installation de moyens de communication pour réduire la fracture numérique des territoires ruraux. Il apporte également son conseil pour développer les énergies renouvelables. Pour rappel, le déploiement de la fibre dans notre commune est assuré par l'opérateur Orange.

- Implantation de **3 points d'éclairages publics** route du logis neuf.
- Réflexion sur **les économies d'énergies** pour la commune (isolation et changement de chauffage des bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïques, passage aux LED pour l'éclairage public).

## ● Syndicat Mixte Veyle-Vivante (SMVV)

Bassin versant de la Veyle : 680 km<sup>2</sup>, 49 communes sur la Dombes, la Bresse et le Val de Saône  
Compétences : Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dans un contexte de changement climatique.

- **Stratégie Zones Humides** : 4 secteurs d'actions (Dombes, Val de Saône, prairies inondables de la Veyle, marais et zones de résurgences phréatiques)
- **Projets Agro Environnementaux Climatiques (PAEC) 2023-27** : 38 dossiers financés par la DRAAF qui reposent sur un diagnostic d'exploitation.
- **Semences prairiales** : récoltées sur 27 ha en 2022, construction d'une brosseuse pour collecter les semences.

## ● Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc

Ce syndicat, qui rassemble 22 communes, assure la production et distribution de l'eau potable à l'ensemble des abonnés de son territoire (production annuelle : 3.3 millions de m<sup>3</sup>). Il possède deux zones de captage (St Rémy et Polliat) et six châteaux d'eau. Un contrat décennal d'affermage a été confié à la société Aqualter en octobre 2013. La télé-relève des compteurs d'eau permet de détecter plus rapidement les éventuelles fuites sur le réseau de distribution.

- Pas de travaux en 2022 sur la commune.



Syndicats  
intercommunaux





→ **Au 1<sup>er</sup> mars 2023, la tonte interdite dans les déchetteries**

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2023, Grand Bourg Agglomération n'acceptera plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchetteries. Dans les faits, cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80% d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert.

→ **Pourquoi interdire la tonte en déchetteries ?**

**Parce que réduire nos déchets est un impératif.**

La production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a adopté son plan de réduction des déchets avec pour objectif de réduire de 30kg par an et par habitant la quantité de biodéchets (issus de la cuisine, végétaux). L'arrêt de la collecte de la tonte est une de ces mesures.

La gestion des déchets a également un coût important qui est en hausse constante : 20 500 000 € en 2022, un million d'euros de plus estimés en 2023. Cette évolution est notamment due à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Cette taxe est payée par l'Agglomération sur les tonnes de déchets enfouis et incinérés.

La fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000 €.



→ **Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour se préparer**

Le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au 1<sup>er</sup> juin en déchetterie. Chacun pourra expérimenter les solutions qui conviennent.

→ **Quelles solutions alternatives ?**

**Tondre oui, mais pas forcément partout, ni à la même fréquence**

L'herbe peut être laissée plus haute dans les endroits plus éloignés de la maison, autour des vergers par exemple. Ces espaces favoriseront aussi la biodiversité.

**Le mulching**

Cette pratique consiste à tondre sans ramasser. La couche d'herbe forme une protection contre la sécheresse et enrichit le sol en le fertilisant naturellement.

**Le paillage**

Au pied des plantes du potager, des arbustes ou des massifs, la tonte a plus d'un atout : elle nourrit la terre, réduit le développement des herbes indésirables, maintient l'humidité et évite l'arrosage. Elle peut être déposée fraîche sur une épaisseur de 2 centimètres. Au-delà, il est préférable de la faire sécher avant.

**Le compostage**

En petites quantités, la tonte peut être un élément introduit dans le composteur.

→ **Et les autres végétaux ?**

Branchages, feuilles mortes et produits issus de la taille des haies sont toujours collectés dans les déchetteries.



*Des questions ?  
Besoin d'un composteur,  
de conseils ?*

**Direction gestion des déchets**

**0 800 86 10 96** (appel gratuit)

[infodechets@grandbourg.fr](mailto:infodechets@grandbourg.fr)

[grandbourg.fr](http://grandbourg.fr)

## Créer du lien

La population vandénoise a presque triplé au cours des 50 dernières années passant de 258 habitants en 1968 et 707 en 2019\*. Le nombre de logements a suivi la même évolution passant de 105 en 1968 à 312 en 2019\*. Comment intégrer les nouveaux habitants ? Comment faire évoluer notre communauté en respectant l'histoire de notre village, sans bouleverser les habitudes de nos aînés ? Comment développer des valeurs communes et un attachement à notre territoire ? Comment favoriser les relations entre les générations ?

Notre municipalité a multiplié les initiatives pour créer du lien avec et entre les Vandénois(es). Retour sur les initiatives réalisées en 2022.

### → La cantine scolaire d'hier et d'aujourd'hui

La cantine « communale » est un thème universel qui concerne presque tous les citoyens dans leur vie d'écolier. Comparer l'évolution des pratiques au travers des expériences vécues par les différentes générations a été le but de cette initiative. Aujourd'hui, la cantine offre une plus grande variété d'aliments mais génère un gaspillage qui, autrefois, n'était pas autorisé. Merci aux aînés qui nous ont raconté la cantine d'antan, aux enfants qui ont participé au concours de dessin et aux Vandénois(es) qui ont participé aux jeux organisés pour la journée de clôture financée intégralement par la MSA. Dommage que le nombre de participants n'ait pas été à la hauteur de nos espérances. La réflexion n'empêche pas le jeu et la convivialité.



Créer  
du lien



### → L'apéritif dinatoire

Le vendredi 8 juillet 2022, dans la douceur d'une fin de journée ensoleillée, la municipalité et le comité des jeux ont offert un apéritif dinatoire à tous les habitants de la commune. Cette soirée a été l'occasion pour les associations et entrepreneurs de présenter leurs activités et services (cf. encart ci-contre). Jamais la cour de récréation de l'école avait connu une telle affluence et des discussions et rires aussi tardifs dans la nuit, à peine troublée par la balade improvisée d'un saxophone et d'un harmonica. Le comité des jeux a également diffusé un film sur la fête inter-villages organisée à Vandains en 1989 qui avait mobilisé des mois de travail pour cette association.

### → Les Brèves de Vandains

En complément du bulletin municipal distribué en début d'année, la municipalité a créé une lettre d'informations diffusée en période estivale, pour informer sur des points particuliers et les consignes de savoir vivre ensemble. Malheureusement et à notre plus grand regret, la distribution de cette nouvelle publication n'est pas arrivée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

### → Quel bilan ?

Le lien entre la municipalité et ses administrés est essentiel pour partager un projet de vie commun. La communication écrite ou numérique sont des outils importants mais non interactifs. La municipalité souhaite développer un contact direct avec les Vandénois(es) pour connaître leurs avis et prendre en compte les différentes sensibilités. L'apéritif dinatoire gratuit a été un succès en terme de fréquentation mais ce dispositif a un coût pour notre commune même si les frais ont été supportés également par le Comité des fêtes. A l'avenir, nous chercherons à renouveler ce type d'initiative mais peut-être sur des modalités différentes moins onéreuses.

Le lien entre les Vandénois(es) est aussi très important pour développer la cohésion sociale et nous ne remercierons jamais assez toutes les associations qui participent activement à la vie culturelle et sportive de notre commune. Nous cherchons les moyens de créer plus de ponts entre les associations.

\* Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-01429>



# Créer du lien



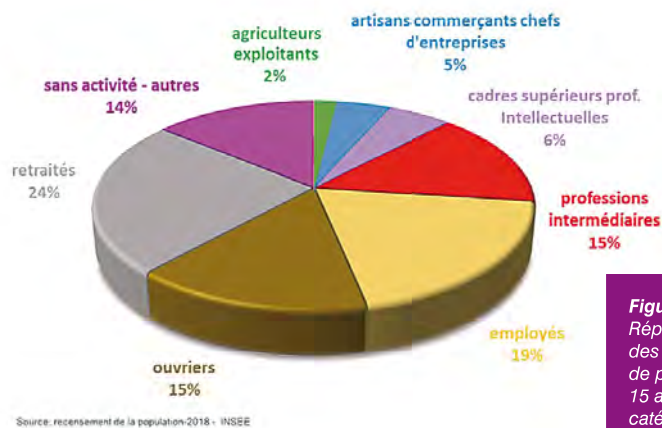
## L'artisanat.

Premier secteur professionnel des activités professionnelles indépendantes (entreprises) à Vandéins.

Au 3 novembre 2022, on recense 45 entreprises en activité ayant leur siège social sur Vandéins. Elles concernent dans un ordre décroissant (Figure 2) :

- des entreprises artisanales dans le domaine du bâtiment, gros œuvre, second œuvre, nettoyage et fabrication, transformation de produits...
- des exploitants agricoles en activité
- des entreprises de prestations de services (services à la personne, prestations dans le domaine informatique, activités d'expertises, transport...)
- des activités commerciales (achat et vente de produits divers, vente sur les marchés, activités liées à l'immobilier...)
- des activités libérales de type conseil, communication, activités intellectuelles...

A côté des entreprises qui représentent 7 % de la population de la commune, les Vandéinois exercent une activité professionnelle pour un peu moins des 2/3, et sont salariés pour un peu plus de la moitié, occupant des postes d'employés (17%), ouvriers (15%) ou professions intermédiaires (15%) (Figure 1).



Source: recensement de la population 2018 - INSEE

Figure 1. Répartition des Vandéinois de plus de 15 ans par catégorie socio-professionnelle



source Insee: 03/11/2022 entreprise avec siège social à Vandéins

Figure 2. Répartition des travailleurs indépendants de Vandéins par catégories

Nous remercions les familles pour la mise à disposition des informations et photographies. Cette présentation s'appuie sur les déclarations de l'état civil entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 25 novembre 2022.

## Naissances

- **Nino SIGURET**,  
le 15 septembre 2022
- **Giulia GRAZIANI**,  
le 6 octobre 2022
- **Capucine GAUDOT**,  
le 12 novembre 2022



## Mariage

**Camille TURKMENIAN  
et Alexandre BOZON**  
le 24 septembre 2022



## Décès

- **Gisèle RICOL (née CURT)**  
le 4 janvier 2022
- **Henry REYDELLET**  
le 16 août 2022
- **Aurélien BARRE**  
le 10 octobre 2022
- **Henri MATRAS**  
le 17 novembre 2022



État civil

# École et périscolaire

## → LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) DE MONTCET-MONTRACOL- VANDEINS

Il assure l'enseignement des différents niveaux scolaires, répartis sur les 3 écoles (Maternelle et Cours Préparatoire à Montracol, Cours Préparatoire et Cours Élémentaires à Montcet et Cours Élémentaires et Cours Moyens à Vandeins).

## → LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIF (SIVOSS)

Dirigé par un collège d'élus des trois communes, il assure la mise à disposition des locaux, des infrastructures sportives, des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), des agents d'entretien et des cantinières. La construction de nouveaux bâtiments dédiés aux activités périscolaires (restaurant scolaire et garderie) a débuté en 2022 à Montracol. Ce projet vise à améliorer la fonctionnalité des bâtiments sur ce site.

## → LES ASSOCIATIONS DES RESTAURANTS SCOLAIRES ET DE LA GARDERIE

Elles assurent la gestion financière et l'organisation de ses activités. Elles fixent notamment le prix des prestations. Ces deux associations reposent sur le travail bénévole de parents d'élèves qui sont de moins en moins nombreux à s'impliquer. Sans de nouvelle recrue, ses associations pourraient être dissoutes. Les conséquences seraient une reprise de cette activité par les collectivités locales avec une augmentation du prix des prestations pour financer ce nouveau service.

*Parents  
d'élèves du RPI,  
mobilisez-vous pour  
faire vivre les associations  
de la garderie et  
des restaurants  
scolaires !*

## → Contacts

### **Ecole de Vandeins**

Céline VEIGAS (Directrice) - 04 74 30 24 55

### **Association des restaurants scolaires**

Amandine PRIVITERA - 06 18 81 33 51

### **Association de la garderie**

Magalie BRIEL

[www.delta-enfance3.fr/MOUSSAILLONS\\_MONTCET](http://www.delta-enfance3.fr/MOUSSAILLONS_MONTCET)

### **Transport scolaire**

Agence Grand Bourg Mobilités - 04 74 45 07 60

<https://start.rubis.grandbourg.fr>

### **SIVOSS**

Christelle BERARDAN (référente SIVOSS pour Vandeins)

06 67 92 57 92

### **Assistants maternelles**

Marie-Pierre BARDET - 629 B route Moncet 04 74 25 27 55

Adrienne BEAUSSIER - 23 impasse Bellevue 06 07 49 98 10

Séverine BUSSON - 85 rue des Ecoles 06 74 16 02 73

Muriel DUFOUR - 414 impasse Broses 09 73 60 20 11

Sophie ROBIN - 27 impasse Clos Charmant 06 84 53 99 83

Sarah DEGUIGNE - 82 chemin de Genevray 06 30 01 53 72

**MONTRACOL**

ENSEIGNANTS	CLASSES	2022-23
M. MEYER-CRANCE (Directeur)	PS	22
Mme DUFOUR	MS	26
Mme POTTIER	MS / GS	25
Mme PRUDHON	GS / CP	24
<b>TOTAL</b>		<b>97</b>

**MONTCET**

ENSEIGNANTS	CLASSES	2022-23
M. MARTIN (Directeur)	CP/CE1	24
Mme DELACOUR	CP	24
Mme PELAUD-BOUVARD	CE1/CE2	24
<b>TOTAL</b>		<b>72</b>

Ecole 04 74 24 37 33 / 09 69 80 41 03  
 Garderie 04 74 24 47 21  
 Restaurant scolaire 04 74 24 30 01  
 ce.0010764a@ac-lyon.fr

**VANDEINS**

ENSEIGNANTS	CLASSE	2022-23
Mme ROLLY	CE2/CM1	23
M. MARTIN	CM1/CM2	26
Mme VEIGAS (Directrice)	CM2	25
<b>TOTAL</b>		<b>74</b>

Ecole 04 74 30 24 55 - Restaurant scolaire 04 74 30 24 55  
 ce.0010687s@ac-lyon.fr

**→ Le personnel du SIVOSS**

**Maryse CARTILLIER**  
 (Montracol, Montcet) - ATSEM,  
 garderie, aide au service cantine

**Nadine GROS** (Montracol)  
 ATSEM, garderie, aide au service  
 cantine

**Zahra RHAMOUSI** (Montracol)  
 ATSEM, garderie, entretien,  
 aide au service cantine

**Véronique ZORZI** (Montracol)  
 ATSEM, garderie, entretien,  
 aide au service cantine

**Coralie PARIOT** (Montracol)  
 Cantine : préparation des repas

**Delphine MOINE** (Vandeins)  
 Cantine : préparation des repas,  
 entretien

**Isabelle KOBLER**  
 (Vandeins - Montracol)  
 Cantine : préparation des repas,  
 surveillance

**Carole FRIEMANN**  
 (Vandeins - Montcet)  
 Aide au service cantine, entretien

**Jacqueline ANTHONIOZ**  
 (Montcet) - Aide au service  
 cantine, garderie

**Agnès MOYNE** (Montcet)  
 Aide au service cantine

**Carole LEBLANC** (Montracol)  
 Remplacements ponctuels

**Annette MATHY** (Montcet)  
 Remplacements ponctuels

**Christine RICOL** (Vandeins)  
 Remplacements ponctuels



**École et  
 périscolaire**

# École et périscolaire



## ● École de Vandeins

Nous avons débuté l'année par un cycle « course d'orientation » qui s'est terminé par deux demi-journées à la base de Bouvent. Tous les élèves de la classe ont pu s'initier à cette pratique en grandeur nature. Nous renouvelerons l'expérience cette année.

Nous avons également réalisé un projet musical autour des danses traditionnelles avec l'accompagnement de deux musiciennes intervenantes. Nous avons réalisé un bal à la salle des fêtes de Montracol avec les trois classes le 24 mars 2022. Les sous des écoles ont financé la présence d'un musicien professionnel pour agrémenter notre bal.

A la fin de l'année scolaire, nous avons eu la chance de réaliser un voyage scolaire au Reposoir, du 27 au 29 juin. Tous les élèves de l'école ont pu y participer. Le sou des écoles a financé en partie ce voyage.

Les enfants ont pu découvrir la randonnée en pleine montagne (accompagnée avec un guide de haute montagne) ainsi que la visite d'une ferme et d'une fabrique de reblochon. Les élèves auront aussi participé à divers ateliers sur le fromage et sur le patrimoine de la haute Savoie. Tout s'est parfaitement déroulé et nous avons même eu la chance de ne pas avoir de pluie.

Les enfants ont également pu réaliser quelques danses lors de la fête de l'école de 7 juillet 2022. Nous avons également pu faire visualiser les photos de voyage et le film du bal. Les élèves de CM2 ont bénéficié d'une carte cadeau de 20 € offerte par les sous des écoles.

*La directrice de l'École de Vandeins*

## ● Restaurants scolaires

L'association des restaurants scolaires de Montcet, Montracol, Vandeins, est composée de 12 membres bénévoles tous parents d'enfants scolarisés sur le RPI dont deux nouveaux membres pour l'année 2022-2023. L'association, pour rappel, s'occupe de la partie organisationnelle des restaurants scolaires du RPI :

- gestion des inscriptions/annulation de repas
- communication SIVOSS, élus communaux, parents, écoles, cantinières
- choix des menus
- commande des repas pour des prestataires de service
- gestion financière (paiement des charges, facturation, encaissant des familles, impayés)

Des manifestations sont organisées par les membres de l'association afin d'améliorer la qualité des services de la cantine du RPI. A ce titre l'association a pu prendre entièrement à sa charge l'augmentation des coûts du repas sur la fin d'année scolaire 2021-2022. Pour cette année 2022-2023 l'association va travailler sur l'anti-gaspillage avec une gestion directe par les cantinières des quantités de plat à livrer. Celles-ci seront déterminées en fonction des restes

### La cantine lutte contre le gaspillage !



non consommés par les enfants. Pour appuyer cette orientation, nous allons également progressivement revenir à des serviettes en tissu courant de l'année scolaire à venir, pour une mise en place définitive à la rentrée 2023.

Cette année nous avons la volonté de permettre aux enfants de l'école de Montracol de se réunir à nouveau à la salle des fêtes en compagnie du Père Noël, selon la situation sanitaire du moment.

#### Manifestations à venir

→ 10 mars 2023 : vente de serviettes en tissus et de pochettes de rangement

→ 7 mai 2023 : Vente de plants (légumes et fleurs)

#### Les membres du bureau

- MONTCET : Cyrielle CHERRIER
- MONTRACOL : Charlotte RANDU
- VANDEINS : Amandine PRIVITERA

# Garderie périscolaire



## Que serait le RPI de Montcet-Montracol-Vandeins sans sa garderie ?

La garderie comme les restaurants scolaires sont des institutions dans le paysage scolaire. Ils font partie des services publics indispensables au bon fonctionnement de nos collectivités communales. Leur présence est tellement habituelle que l'idée même d'une école sans garderie ne peut être questionnée et remise en cause. Pourtant et contrairement à ce que l'on pourrait croire ces services ne sont pas obligatoires. L'association qui gère actuellement la garderie cessera son activité, dès la rentrée prochaine, si des parents ne s'investissent pas. La mise en place d'une nouvelle organisation gérée par les collectivités va prendre du temps et aura une incidence financière sur la tarification.

**Parents, mobilisez-vous, si vous voulez bénéficier du service le plus avantageux...**

La garderie du RPI a la particularité d'être administrée par une association de parents d'élèves bénévoles. Cette association de type loi 1901 assure notamment la gestion financière de cette activité. C'est-à-dire qu'elle définit elle-même la tarification des gardes, l'encaissement des familles, le paiement des charges de fonctionnement et notamment le travail du personnel de garderie. Les trois municipalités de Montcet, Montracol et Vandeins réunies en Syndicat Intercommunal à Vocations Scolaire et Sportive (SIVOSS) participent à cette organisation en mettant à disposition des locaux

chauffés gratuitement et en employant le personnel de garderie dont les heures de travail sont facturées à l'association.

Cette organisation a donné satisfaction, aux parents qui ont pu bénéficier d'une tarification plus avantageuse que celle qui serait pratiquée si ce service était intégralement pris en charge par le SIVOSS.

Ce système convient également aux municipalités qui apportent, à l'association, un soutien matériel et financier si nécessaire. Cette organisation est financièrement pérenne, si l'activité de l'école est normale. La crise sanitaire de la COVID a entraîné une baisse de fréquentation de la garderie et de facto une baisse des recettes. Les réserves financières de l'association ont pu combler le déficit de ces années, que nous espérons, exceptionnelles.

Aujourd'hui, cette organisation est remise en cause par le manque d'investissement des parents d'élèves. Le conseil d'administration de l'association est composé de 5 personnes dont quatre quitteront leurs postes, en fin d'année scolaire, avec l'entrée de leurs enfants dans le secondaire. Sans remplacement, sans l'aide de nouveaux parents, cette association est vouée à disparaître. Le peu de participation des parents d'élèves à l'Assemblée Générale de l'association, le 19 septembre dernier, n'a pas été un signe rassurant sur la poursuite de cette activité associative.

**Parents, l'avenir de l'association de la garderie dépend de votre participation. Rejoignez au plus vite l'équipe en place pour profiter de leur expérience, avant leur départ.**

### Les membres du bureau

Présidente : Magalie BRIEL  
Trésorier : Philippe BROYER  
Trésorière adjoint :  
Emilie BRETONNIÈRE  
Membres : Carole HAPELAND,  
Adrienne BEAUSSIER



# École et périscolaire



# Vie associative

## Contacts des associations

Associations	Contacts	Téléphones
CPINI	Christophe MOINE Xavier QUEY	06 60 83 19 85 06 69 67 58 39
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	Florian LOUVENAZ	06 76 76 01 37
SOU DES ÉCOLES	Mélanie TORCHE	
COMITÉ CYCLISTE	Daniel BILLET Agnès MALECKI Luc MILLION	04 74 30 23 98 / 06 09 12 28 34 06 43 11 96 04 06 73 31 76 15
COMITÉ DES JEUX	Michel ANTOINET Cathy ANTOINET Roger BERTHILLIER	04 26 16 41 77 / 06 16 16 66 81 06 24 19 21 40 07 82 46 26 53
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Serge FONTAINE	04 74 30 24 28
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Frédéric HYVERNAT	
CLUB LOISIRS ENSEMBLE	Alain BACONNET	04 74 30 20 03
CHORALE	Jean FONTAINE	06 85 22 81 19
ASSOCIATION DES CONSCRITS DE VANDEINS	Naomie BERARDAN	nberardan@gmail.com
JOYEUSE BOULE DE L'IRANCE	Didier JOUARD	04 74 25 27 40 / 06 87 61 06 11
FC BRESSANS		
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Isabelle CONVERT	06 74 59 08 78 / B2mvsportsante@gmail.com
AMICALE DONNEURS DE SANG	Serge LOUVENAZ	04 74 23 92 84
COMITÉ INTERCOMMUNAL FNACA	Jean-Louis MICHAUD	04 74 23 92 84
BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE (Montracol)	Maryse FAVIER	

## Le Sou des écoles

Le Sou des écoles de Vandains est une association loi 1901 à but non lucratif composée de parents d'élèves bénévoles. Son but est d'aider au maximum pour le financement des différents projets prévus au sein du RPI.



Pour l'année 2021-2022, les élèves de Montracol sont allés au Château de Berzé-le-Châtel, ceux de Montcet à la Maison de Pays en Bresse de St Etienne-du-Bois, et ceux de Vandains en Haute Savoie pendant 3 jours.

A cela s'ajoutent les jeux de cours, les intervenants extérieurs pour différentes activités et l'achat de petit matériel.

Tous cela est possible grâce à vous, parents d'enfants du RPI, habitants de la commune, lors de votre participation à nos manifestations et nous vous en remercions.

Nous espérons vous voir nombreux pour nos manifestations à venir afin que les enfants du RPI puisse continuer à découvrir différentes activités.

*N'hésitez plus à rejoindre notre équipe ! ou participez de manière ponctuelle (une seule manifestation ou plus).*



[sou\\_des\\_ecoles\\_vandains@hotmail.com](mailto:sou_des_ecoles_vandains@hotmail.com)



Sou.VANDEINS

## Comité cycliste de Vandains

Quel beau dimanche que ce 22 mai ! Enfin notre 58<sup>e</sup> course cycliste tant attendue a eu lieu, lors de la vogue qui a enfin pu battre son plein après deux ans d'arrêt ! Nous avons assisté à une très belle réussite avec une forte participation de 156 coureurs.

• **Notre course vandénoise** est toujours bien appréciée des cyclistes, venant parfois de loin pour y participer. Nous remercions chaleureusement notre fidèle partenaire SDC, les bénévoles préparateurs et signaleurs, les pompiers, les secouristes, et nos membres pour leur aide dans cette réussite.

• **L'Assemblée Générale** du 18 novembre a réuni tous nos membres chez notre président Daniel Billet (un grand merci à Daniel et Claudine). Le bilan financier est fragilisé par l'absence d'activité de 2020 et 2021. Il a été débattu de l'avenir incertain de notre association, quant à la difficulté de rassembler des pavés publicitaires ainsi que du recrutement de nouveaux bénévoles. Le bureau reste inchangé.



Nous restons malgré tout optimistes pour la 59<sup>e</sup> course l'an prochain ! **Rendez-vous le dimanche 21 mai 2023** pour partager la passion du cyclisme avec nous. Rejoignez-nous, nous serons heureux d'accueillir les bonnes âmes prêtes à nous aider !

### Podiums

#### COURSE 3<sup>e</sup> cat. Juniors Pass Open

1. BELOUZE R. (CR4 ROANNE)
2. RUET S. (VC Villefranche-en-B.)
3. BELANGER L. (GMC 38 Eybens F.)

#### COURSE Pass Cyclisme D1 D2

1. BEY F. (SDC)
2. PETIT H. (SDC)
3. GATHIER T. (AC Tharare Popey)

#### COURSE Pass Cyclisme D3 D4

1. DELEERS NYDER A. (SDC)
2. BONNET W. (Team Lyon 7)
3. MARTINEZ P. (Team Jallet Auto)

## Conscrits

Comme le veut la tradition, ils étaient en 2022, 20 jeunes conscrits de 18, 19 et 20 ans.

Tous les samedis, de novembre jusqu'au banquet reporté en juin, ils ont parcouru le village avec leur « beroute », leur caisse et leur bonne humeur.



Ils se font connaître et ont bu le verre de l'amitié avec les habitants. Ils ont été chargés de préparer la journée du banquet et celle des matefaims.

**Tous les conscrits remercient chaleureusement l'ensemble des habitants du village pour leur accueil et leur générosité.**

*Enzo Guillemaud*

Vie  
associative

# Vie associative

## La Joyeuse Boule de l'Irance

### Dates à retenir

#### → Concours loisirs 2023

- **Samedi 13 mars** : Coupe du Président
- **Samedi 13 mai** : Concours de pétanque
- **Lundi 22 mai** : Concours de la vogue
- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : Journée découverte
- **Avril / août** : Éliminatoires du but d'honneur
- **Samedi 2 septembre** :  
Finale du but d'honneur et journée détente

#### → Concours officiels de la JBI

- **Samedi 20 mai** : Coupe société en doublettes
- **Vendredi 7 juillet** : Coupe Aymard/Bozonnet (doublettes) en semi-nocturne

#### → Compétitions du secteur 12

- **Samedi 25 et dimanche 26 mars** :  
Championnat des AS à Manziat
- **Samedi 15 et dimanche 16 avril** :  
Éliminatoires simple à Mézériat
- **Samedi 6 et dimanche 7 mai** :  
Éliminatoires doublettes à Feillens

#### → Compétitions départementales

- **Mardi 6 et mercredi 7 juin** :  
Championnats de l'Ain vétérans à Chalamont (sous réserve)
- **Samedi 17 et dimanche 18 juin** :  
Championnats de l'Ain quadrettes à St Denis-les-Bourg (fédéraux)

#### → Entraînements

**Le mercredi et le vendredi à partir de 16h**  
au boulodrome communal  
(de mars à septembre)

La Joyeuse Boule de l'Irance, présidée par Didier Jouard a tenu son Assemblée générale le 7 octobre 2022 : 37 joueurs sur un effectif de 46 étaient présents. La société compte actuellement 41 licenciés dont 8 féminines.

En avril 2022, la JBI avait la responsabilité d'organiser la finale départementale des Open. Environ 120 joueurs et joueuses toutes catégories ont participé à cette compétition.

Cette saison écoulée fut également une année riche en événements pour la société puisque la quadrette composée de Jean-Yves Veylon, Roland Bozonnet, Michel Charvet, Hervé Bozonnet et Daniel Buellet qui participaient aux fédéraux à St Denis-les-Bourg, cède à la partie finale du championnat de l'Ain. Qualifiés pour le championnat de France à Valence, ils ne s'inclinent qu'en quart de finale de cette compétition.

A noter également la victoire en triple mixte à Polliat de François Bozonnet, Julien Charvet et Myriam Briffoteaux (première participation et première victoire pour Myriam!)

À signaler aussi l'assiduité des vétérans qui totalisent une trentaine de concours sur la saison écoulée.

Le challenge du but d'honneur et la coupe du Président seront reconduits, ainsi que nos concours officiels hormis le concours vétérans.

Le calendrier du Comité Bouliste Départemental de l'Ain vous offre également la possibilité de participer à de nombreux concours officiels ou loisirs tout au long de la saison y compris en période hivernale dans les boulodromes couverts de Dommartin, de St Rémy ou de St Denis-les-Bourg entre autres.

### Nouveauté

Un concours en doublette (1 licencié de la JBI + 1 non licencié) aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 lors d'une journée découverte.

**i** Didier JOUARD 06 87 61 06 11

#### → Les membres du bureau

**Président** : Didier JOUARD  
**Secrétaire** : Julien CHARVET  
**Trésorier** : François BOZONNET  
**Membre du bureau** : Jean-Pierre PERRIN

# Amicale des Sapeurs Pompiers

Après deux années d'arrêts (cause crise sanitaire), nous avons pu reprendre nos principales manifestations.

## → Vente de boudin

Notre traditionnelle vente de boudin s'est déroulée au mois de février et comme chaque année, elle a été une réussite avec 170 kilos de boudins vendus.

## → Marche pédestre semi nocturne

Fin août 2021 s'est déroulée notre marche pédestre semi-nocturne qui a rassemblé une centaine de marcheurs à travers routes et chemins pédestres. Cette soirée s'est terminée autour d'un bon repas.

## → Voyage

Mi-septembre, nous, pompiers et anciens pompiers, sommes partis 2 jours en Italie (Turin et lac de Viveronne) À notre arrivée en milieu de matinée, nous avons visité le palais royal visite guidée de 3h, l'après-midi visite guidée du vieux Turin. En fin d'après-midi, arrivée au lac de Viveronne, installation à l'hôtel et petit temps libre autour du lac.

Après une nuit courte, petite balade en bateau sur le lac entre faune et flore. Visite guidée d'une rizerie, restaurant

avec au menu, le traditionnel rizotto et en fin d'après-midi, visite d'une fabrication de charcuterie d'Aoste avec dégustation.

Merci à tous les participants et aux personnes extérieures qui ont permis de remplir le car.

## → Téléthon

Notre traditionnel petit déjeuner au profit du téléthon s'est déroulé, le samedi 3 décembre 2022 à la caserne.

## → Conclusion

L'ensemble de l'amicale remercie les habitants de la commune pour leur participation aux différents rendez-vous, et tout particulièrement, à l'accueil réservé lors de la distribution du traditionnel calendrier, qui reste pour nous la reconnaissance de notre volontariat aux services de nos habitants.

Le président remercie l'ensemble des membres de l'amicale et leur conjointe pour leur présence et leur implication pour le bon déroulement de chaque manifestation.

*Florian Louvenaz, Président*



Vie  
associative



# Vie associative

## CPINI de Vandeins

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le corps était composé de 11 sapeurs-pompiers volontaires dirigés par le chef de corps Roland Frachet.

### → Bilan d'activité 2022

Le CPINI a effectué 32 interventions en 2022 contre 11 en 2021.

- 11 secours à personnes, 19 opérations diverses, 1 incendie et 1 accident de la circulation.
- En 2022, l'ensemble des sapeurs-pompiers a effectué 12 manoeuvres mensuelles, dont 8 heures de recyclage obligatoires au centre de secours des Trois Logis.

Recrutement de Camille Gentener en avril 2022



### Changement de chef de corps

Le Lieutenant Roland Frachet chef de corps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 laisse sa place au sergent-chef Christophe Moine le 19 novembre 2022.

Pour le bon fonctionnement du CPINI, il est indispensable de trouver de nouvelles recrues. Nous souhaitons voir l'arrivée de plusieurs personnes, hommes ou femmes, voulant donner de leur temps libre. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou auprès du Chef de Corps afin d'avoir les informations nécessaires pour intégrer la grande famille des sapeurs-pompiers.

## Gymnastique Volontaire

Gym adultes, Fitness, Zumba, ateliers équilibre, gym douce



Chez B2MV, il y en a pour tous les goûts, tous les niveaux, de 13 à 93 ans, en journée et en soirée. Pour une adhésion modérée, vous avez la possibilité de pratiquer 6 heures d'activité physique par semaine.

B2MV est une association créée il y a 5 ans, née de la fusion des clubs GV de Buellas et Montracol. **Sport-santé, convivialité et proximité** sont nos maîtres mots.

L'assemblée générale du 3 octobre 2022 a élu un nouveau CA pour 4 ans, composé de 9 anciens membres et 3 nouveaux : Florence Blanc (Montcet), Nadine Condé-Malfart (Montracol), Catherine Frachet (Vandeins). Nous avons le plaisir d'accueillir dans nos rangs.

Notre association se porte bien après avoir traversé les années Covid sans trop de dommages. Nos fidèles animateurs continuent de nous prodiguer des cours de qualité. Les adhérents sont revenus en nombre cette année : l'ouverture d'un deuxième cours Pilates, le mercredi soir à Vandeins de 17h45 à 18h45 a été nécessaire pour répartir les très nombreux adhérents venus pratiquer cette discipline avec Elysabeth.

B2MV accueille des adhérents tout au long de l'année, vous pouvez encore nous rejoindre.

### ⇒ En quelques chiffres, B2MV c'est :

- 12 bénévoles
- 4 animateurs professionnels rémunérés
- 7 heures de cours hebdomadaires prodiguées pendant 36 semaines de septembre à juin
- 4 communes : **Buellas, Montracol, Montcet, Vandeins**
- 155 adhérents
- De 116 à 148 euros pour l'année



➔ [www.buellas.fr](http://www.buellas.fr) - B2MV Sport-Santé



## Football Club Bressans

Club né en 2008 de la fusion de l'ESBC (Buellas Corgenon) l'ESMVM (Montcet-Vandeins-Montracol) et l'AS Polliat



Le FC BRESSANS (pour rappel, ) poursuit encore cette année son évolution et son « projet club » axé **sur le rôle éducatif, sportif et associatif**.

Cette saison 2022-2023 est une année de changement. En effet, après de nombreuses années en tant que co-président, Yves Fontaines laisse sa place à Bruno Dommange qui assure le poste avec Stéphane Mathieu. Sept nouveaux dirigeants et dirigeantes viennent également renforcer les différentes commissions. Avec 360 licenciés (joueurs et dirigeants), le club reste attractif au niveau départemental.

Au niveau sportif, **l'équipe 1 senior** repart au plus haut niveau départemental (division 1) après quelques saisons en ligue Rhône Alpes, avec un nouveau duo d'entraîneur (Davy Briel et Patrick Buellet son adjoint).

Pour **les catégories jeunes**, l'obtention d'un **label « espoir »** de la Fédération Française de Football pour un minimum de 3 ans, vient récompenser le travail fourni par l'équipe dirigeante, les éducateurs et Lucas Villafranca, salarié du club, en termes de structuration et de développement.

La volonté du club est d'apporter une formation solide en termes de football (technique, tactique, mentalité) mais également en terme éducatif, afin que tous les licenciés du club deviennent de bons citoyens (santé, citoyenneté, fair-play, culture, environnement).

Le FC Bressans reste actif sur de nombreux domaines : intervention pour la découverte du football à l'école, don du sang, participation à la Burgienne (événement au profit de la prévention et la lutte contre le cancer du sein). L'organisation de stages de football durant les vacances scolaires, rencontre un réel succès.

Le club vous invite à participer à ses manifestations, essentielles pour sa pérennité son développement : quine-loto à Polliat, bréchets de la vogue de Vandeins, fête du poulet, tournoi inter-quartiers de Buellas et la vente de choucroute notamment.

Le club accentue également sa communication avec un nouveau site internet, la sortie début 2023 du second numéro de son magazine, une présence active sur les réseaux sociaux et le développement du mécénat.

Le FC Bressans, fier de ses valeurs et club majeur du département, invite d'ailleurs toutes les entreprises intéressées à rejoindre le cercle des sponsors et partenaires.

Le club souhaite remercier à travers ce bulletin, tous les dirigeants, les bénévoles du club, les sympathisants, les nombreux sponsors et bien sûr, ces municipalités sans qui le club ne pourrait continuer d'exercer.

Vie  
associative





## Comité des Jeux

Enfin ! Les manifestations inscrites au calendrier des fêtes 2022 ont été respectées.

Le nettoyage de printemps a connu une participation des Vandénois en hausse et les déchets sont toujours aussi présents le long de nos chemins : 150 kg environ collectés sur la commune.

### • DIMANCHE 26 MARS 2023 *À retenir*

La **Foulée Vandénoise** a subi l'effet COVID avec une participation des concurrents en retrait de 30 % par rapport à 2019. C'est le ressenti constaté au niveau national dans cette discipline. Le manque d'entraînement et la peur des contaminations par le regroupement de personnes en sont la cause principale.

### • SAMEDI 20 MAI 2023 *À retenir*

Le **concours de labour** a connu un succès sans précédent avec un public au rendez vous et la présence de 74 laboureurs venus de l'Ain et des départements voisins.

80 bénévoles ont été nécessaires pour occuper les différents postes. Une organisation exigeante qui demande beaucoup de préparation en amont, et je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont inscrites et impliquées dans les différentes tâches que nous leur avons confiées.

Plus de 100 randonneurs ont parcouru les chemins et sentiers. Le Club Loisirs Ensemble en a assuré l'organisation et nous les en remercions.

Tout comme Cheval Dombes avec plus de 30 chevaux et attelages, sur un parcours de 25 km que leur avait concocté Muriel. Les cavalières et les cavaliers ont découvert le paysage entre Bresse et Dombes.

Ces deux animations étaient complémentaires du concours de Labour.

Je remercie également le bureau et les membres qui sont à mes côtés depuis un quart de siècle pour la plupart, et qui souhaitent comme moi-même passer le flambeau à une nouvelle équipe dynamique comme nous l'avons été jusqu'à présent.

Le Comité des Jeux apporte à ce jour aux associations communales et extra-communales, le matériel dont elles ont besoin pour l'organisation de leurs manifestations (chapiteaux, tables, chaises, bancs, bar, barrières de ville, vaisselles...), et des aides financières pour les accompagner dans la réalisation de projets.

Le Comité des Jeux ne doit pas disparaître par manque de volontaires.

*VENEZ NOUS REJOINDRE !*



## Club Loisirs Ensemble

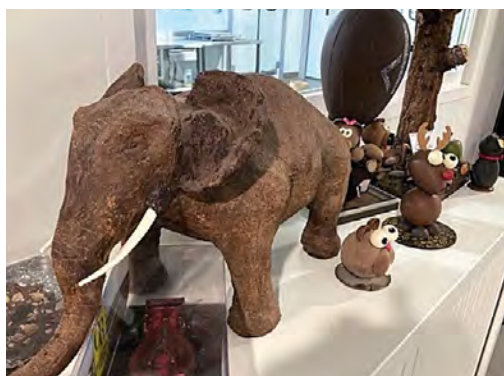
Un début d'année 2022 difficile avec les annulations de plusieurs manifestations. Malgré tout, le club a maintenu la reprise des journées repas / jeux très attendues par les 64 adhérent(e)s du club. 45 personnes ont participé à la journée organisée début juillet en Saône-et-Loire et ont pu visiter la chocolaterie Dufoux, la Maison du Charolais et la manufacture de bonneterie Perrin.

En juin, notre cuisinière attirée, Christine Ricol, a fermé son restaurant pour prendre une retraite bien méritée.

Malheureusement, le club a perdu deux fidèles adhérents, Gisèle Ricol et Henry Reydellet.

Pour 2023, le président et les membres du bureau renouvellent toutes les activités et programment

les manifestations, lucratives, malgré l'incertitude de fréquentation très nettement en baisse.



## Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque intercommunale, financée par le SIVOSS, est un service gratuit pour tous les habitants des villages de Montcet, Montracol et Vandains. Un grand choix de livres, romans, bandes dessinées, documentaires pour les enfants et les adultes sont à votre disposition. Chaque année, la bibliothèque acquiert des ouvrages récents pour répondre à votre demande. La DLP (direction de la lecture publique) prête un certain nombre d'ouvrage divers. Vous pouvez également réserver les livres dont vous désirez.

La bibliothèque vit grâce à une quinzaine de bénévoles de ces trois communes qui assurent les permanences, le suivi et la gestion.

Durant l'année 2022, plusieurs animations ont été organisées :

- **Un spectacle** a été offert aux enfants, suivi d'un goûter confectionné par les bénévoles. LouPapaPouL : une magnifique histoire pleine de tendresse mêlant chansons et saynètes a ravi petits et grands. Photo n° 1
- En octobre, **l'opération « Premières pages »** a été reconduite pour les enfants nés en 2021. Dix enfants ont reçu le livre « Toc, toc, toc » offert par le Conseil général.
- Les enfants des maternelles sont reçus régulièrement à la bibliothèque pour choisir les livres de leur classe.

Vie  
associative



### ➔ Responsables locales

Michelle CHARVET, Catherine FRACHET,  
Colette RAVET, Noëlle RICHONNIER,  
Martine TROUILLOUX

### ➔ Horaires d'ouverture

**Lundi, mercredi et vendredi : 16h30 à 18h**

Durant les vacances scolaires seule la permanence du mercredi est assurée.





# Vie associative

## Amicale des Donneurs de Sang

Bénévoles de Mézériat – Chaveyriat – Vandeins

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles présidée par Evelyne Beton, couvre le secteur des communes de Mézériat, Chaveyriat et Vandeins.

Cette association a pour but de susciter le don volontaire et bénévole du sang et de faciliter la collecte du sang par les Etablissements agréés de Transfusion Sanguine (réservation et préparation de la salle des fêtes, amélioration de la collation...).

- **Trois collectes** se sont déroulées au cours de l'année 2022 :
  - le 15 mars : 49 dons dont 8 nouveaux
  - le 30 mai : 48 dons dont 6 nouveaux
  - le 16 août : 44 dons dont 6 nouveaux

soit un total de **141 dons** ce qui représente une légère augmentation en comparaison avec l'année précédente (133 dons réalisés lors des trois premières collectes). Le nombre important de nouveaux donneurs est à souligner ! Nous espérons vivement que ce bilan encourageant se confirmera lors de la quatrième et dernière collecte du mois de novembre.

- **Trois manifestations** ont été organisées au cours de cette année passée :
  - le dimanche 10 avril, tirage de la tombola lors du marché des producteurs à Mézériat,
  - le lundi 6 juin, 44 personnes ont participé au voyage à destination de la Drôme avec pour principale activité, la visite du Palais du Facteur Cheval.
  - le samedi 5 novembre, une petite centaine de personnes est venue se divertir au thé dansant animé par Olivier BOULARD, dans une ambiance sympathique et festive.

L'Amicale remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ces événements, et tout particulièrement les commerçants des différentes communes qui ont accepté les cartons de tombola. Chacun à sa manière, a ainsi contribué au bon fonctionnement de l'association.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ➔ Les conditions pour donner son sang

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être en bonne santé
- Être reconnu(e) apte au don par l'EFS
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

En 5 minutes vous pouvez vérifier si vous êtes apte au don grâce au questionnaire en ligne disponible sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) rubrique « Puis-je donner mon sang ? » ou sur l'appli Don de sang.

**RAPPEL :** La prise de rendez-vous est privilégiée mais pas obligatoire. Les collectes de sang disponibles à la réservation sont consultables sur le site, plateforme de réservation en ligne de l'EFS mise en place pour l'ensemble des collectes mobiles de l'Ain et du Rhône.

- Afin de **promouvoir le don de sang**, les bénévoles de l'association ont participé à plusieurs manifestations :
  - la course pédestre « La Chaveyno'z » le 27 mars
  - le concours de Labours à Vandeins le 4 septembre
  - le pot d'accueil des nouveaux arrivants à Mézériat le 24 septembre
  - le forum des associations à Mézériat le 10 septembre
  - le Téléthon à Mézériat le 3 décembre



Les membres de l'Amicale seraient ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles.



## Jean-Paul NOËL, un footballeur hors norme

Jean-Paul Noël né à Imphy dans la Nièvre, commence à jouer au foot vers l'âge de 11 ans dans un club appelé Sporting Club Imphy. Très vite, il est surclassé. En minime, il participe à l'opération Guérin (détection des meilleurs minimes) dont il terminera 3<sup>e</sup>. Ensuite, il est sélectionné en cadet de Bourgogne 1<sup>ère</sup> année puis la seconde année, il est nommé capitaine de la Sélection de Bourgogne.

Suite à un match amical contre les juniors d'Auxerre, Guy Roux le remarque, le démarché et l'invite à jouer un tournoi international junior à Auxerre. Après ce match, il rentre dans le club d'Auxerre à 15 ans et demi en 1972. A cette époque, il n'y avait pas de centre de formation. Les jeunes joueurs étaient logés, nourris, blanchis par l'abbé Bonnefoy, dans la cure, juste à côté de la cathédrale.

Sa carrière se résume ainsi :

A partir de la **saison 75-76**, il est titulaire au poste d'arrière gauche (il est pourtant droitier) en équipe première.

De la **saison 1975-76 à la saison 1979-80**, Jean-Paul joue avec le club d'Auxerre en 2<sup>e</sup> division du championnat de France (alors non professionnelle). Les joueurs dont Jean-Paul, travaillaient la semaine, s'entraînaient entre midi et 14h et jouaient le week-end.

Le 28 janvier 1976, il joue pour la première fois en équipe de France Junior contre la Belgique et sera convoqué pour le tournoi international junior UEFA à Malte. Ensuite, il sera sélectionné en équipe de France amateur.

En 1977-78, Jean-Paul est victime d'une fracture du péroné et arrachement des ligaments, mais opéré à Chalon avec succès.

En 1979, Jean-Paul joue la finale de la Coupe de France avec Auxerre et perd 4-1 contre Nantes après prolongation.

A la fin de la **saison 1979-80**, le club d'Auxerre est champion de France de 2<sup>e</sup> division. Victoire contre Tours (1<sup>er</sup> du groupe A) en finale de D2.

Le club d'Auxerre monte en 1<sup>ère</sup> division du championnat de France, où Jean-Paul jouera plus de 80 matchs de 1980 à 1984.

En 1982-83, Jean Paul est à nouveau blessé (pubalgie). Il subit à nouveau une opération.

A son retour, il est écarté de l'équipe première mais sera quand même champion de France en D3 avec l'équipe « réserve » de l'AJ Auxerre (saison 83-84). Il gagne 1-0 en finale contre NICE.

**Saisons 1984-85 et 1985-86.** Malgré la qualification de l'équipe en coupe d'Europe, Jean-Paul demande à partir pour retrouver une place de titulaire. Il jouera 2 saisons en 2<sup>e</sup> division au FC Grenoble.

Cherchant à se reconverter, il veut intégrer une école de conducteur de travaux mais cela ne se fait pas. Il joue alors le week-end, avec le club de Roanne en 3<sup>e</sup> division pendant une saison.



L'année suivante, il trouve une entreprise sur Péronnas et jouera au club de Bourg-Péronnas pendant 2 saisons. Trouvant un nouvel emploi sur Vonnas chez Plasteurop, comme dessinateur dans un bureau d'étude, il jouera et entraînera pendant 2 saisons le club de Vonnas. Ensuite, il travaillera à Lyon jusqu'à sa retraite.

Depuis, il coule des jours heureux dans sa maison à Vandéins qu'il a fait construire en 1990. Il jouera quelques saisons avec les vétérans du club.

La vie des  
Vandénois

# La vie des Vandénois

En plus de ses talents de footballeur, Jean-Paul a montré ses talents dans le cinéma. En effet, en 1978, Jean-Jacques Annaud choisit la ville d'Auxerre et son club de football, pour le film « Coup de tête ». L'équipe du film atteint la finale de la coupe de France. Un scénario prémonitoire. Le rôle principal est tenu par Patrick Dewaere. Les joueurs ont également participé au tournage du film.



Son talent a été reconnu de tous. Les journaux de l'époque le décrivent comme un homme sérieux, vif, très offensif et habile dans la relance. Plusieurs articles le concernant sont très élogieux envers son talent, notamment l'article qui lui est consacré lors de son arrivée dans l'équipe de France junior en 1976. Il est considéré comme l'un des meilleurs défenseurs de l'AJ Auxerroise.

En 1982, le journal *L'Yonne républicaine* a publié un article sur le match Auxerre-Lyon. Le rédacteur a mis en valeur les qualités exceptionnelles de Jean-Paul, contrant systématiquement Serge Chiesa considéré comme l'un des meilleurs éléments du foot. De plus, Jean-Paul marqua un but mémorable qui permit au club d'égaliser (2-2).

Jean-Paul raconte que Guy Roux, son entraîneur de l'époque, était un homme extrême. Pour anecdote, il relevait les compteurs des voitures le vendredi soir pour vérifier que les joueurs ne sortaient pas avant le match.

Jean-Paul a manifestement marqué le club d'Auxerre. Cette année encore, ils ont publié un message en son intention sur Facebook, pour son anniversaire.

Nous souhaitons une longue vie à Jean-Paul Noël et le remercions pour sa coopération et son récit extrêmement intéressant.

## Le Caméra Club Bressan tourne à Vandéins

Le Caméra Club Bressan réalise entre autres, des films de courte durée. Après plusieurs repérages, c'est l'église de Vandéins qui a été choisie comme lieu de tournage du film « À fond la caisse », le 17 septembre 2022. À noter qu'un des membres du CCB est un Vandénois : Xavier Paclet.

Ce petit film humoristique a rassemblé une vingtaine de figurants de la commune et des communes environnantes. L'histoire se résume ainsi : un homme arrive très tard à l'église pour assister à un enterrement. Il va directement vers le cercueil mais il a oublié que son GPS était allumé et lorsqu'il va pour bénir le corps, on entend « Faites demi-tour dès que possible ». Stupeur dans l'assemblée !

Le tournage a duré de 10h à 16 h et un repas concocté par les membres du CCB était offert aux personnes présentes. Les figurants se sont bien amusés, tout en jouant sérieusement leur rôle.

Le film sera projeté début 2023 à la salle des fêtes de Vandéins. Il participera aussi au concours régional qui a lieu chaque année et où le CCB est souvent primé. S'il est sélectionné, il sera présenté au concours national.



## ● Hommage à nos porte-drapeaux

Depuis l'issue des grands conflits de guerre, des cérémonies commémoratives officielles se déroulent devant les monuments aux morts.

Un défilé emmène les autorités, les anciens combattants, les unités d'exécution (compagnie des sapeurs-pompiers) et la population autour du monument. La cérémonie peut inclure la levée des couleurs, une remise des décorations, des allocutions, l'exécution de chants ou de musiques, l'hommage aux morts avec dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence et hymne national.

### → Albert BAYOUX

Né le 20 septembre 1933 à l'Abergement Clémenciat, Albert a été appelé au service militaire le 30 juin 1954, alors qu'il était déjà cultivateur à Vandéins. Il a été affecté le 2 juillet 1954, au 30<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Portés, depuis l'Allemagne où il a été incorporé. Après plusieurs jours de voyage et de mer, il a rejoint la Tunisie le 28 octobre 1954. Il y restera jusqu'au 13 décembre 1956 après plus de 2 années au service de la nation, la France étant en plein conflit avec l'Algérie.

Embarqué sur le Skaugum à Bizère le 14 décembre 1956, Albert a débarqué à Marseille le 15 décembre 1956, libre de ses obligations militaires. Il a repris ses activités d'agriculteur et profite depuis quelques années, de sa retraite au hameau de Saint Lazare.

Le 29 septembre 2022, Albert s'est vu octroyer par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre, une distinction pour 36 années de porte-drapeau, mission qu'il a accomplie depuis 1986.



### → Henry REYDELLET

Né le 28 novembre 1937 à Chaveyriat, Henry a été le dernier d'une fratrie de quatre enfants. Après avoir réussi son certificat d'études, il a travaillé sur la ferme familiale, avant de partir au service militaire.

Après deux mois à la frontière franco-allemande, c'est le départ pour le Maroc pour deux mois puis, Henry a été affecté à la base aérienne 216 en Algérie dans les transmissions. Libéré en mai 1961, Henry est revenu à Vandéins et a repris la ferme de ses parents.

Adhérent à la Fédération Nationale des anciens combattants d'Algérie (ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc et de la Tunisie), trésorier de l'amicale et porte-drapeau, Henry participe à l'ensemble des manifestations commémoratives depuis de nombreuses années. Henry nous a, hélas, quittés brutalement le 16 août 2022.



Afin de pérenniser la présence du drapeau lors des cérémonies patriotiques, il est possible de confier le port du drapeau à des personnes de la société civile qui ne soient pas anciens combattants. Cela se pratique déjà et permet de renforcer le lien entre le monde combattant et la nation (notamment vis-à-vis des plus jeunes)

A ce titre, deux représentants de la commune ont accepté le rôle de porte-drapeau pour les commémorations futures afin de faire perdurer le devoir de mémoire : merci à Yves Bozonnet et Roland Frachet.

# La vie des Vandénois

# Infos pratiques

## Contacts

Services	Référent	Coordonnées
<b>Secrétariat mairie</b>	Nadine COLLETA Claudie BREVET	04 74 30 25 13 mairie@vandeins.fr
<b>Location salle des fêtes</b>	Mairie	
<b>Location salle du presbytère</b>	Mairie	
<b>Location vaisselle, tables, banc</b>	Comité des jeux Colette RAZUREL Chantal RICHONNIER Solange MOISSON	04 74 25 22 56 - 06 80 87 16 30 04 74 30 22 11 - 06 95 82 97 16 04 74 30 26 72 - 06 74 72 68 18
<b>Location barrières bar</b>	Comité des jeux Roger BERTHILLIER Jean-Claude FOURNEYRON	04 74 30 22 94 - 07 82 46 26 53 04 74 30 29 92 - 07 71 73 06 53
<b>Déchèteries</b>	BOURG Cenord PERONNAS ZA Monternoz POLLIAT La Presle	04 74 24 69 10 04 74 21 54 49 04 74 30 42 98
<b>Transport à la demande</b>	Agence Grand Bourg Mobilités	04 74 45 05 06 - info@rubis.grandbourg.fr

Prix des locations : se renseigner à la mairie.

## Mairie

**Tél. 04 74 30 25 13**

Fax 04 74 30 22 97

[www.vandeins.fr](http://www.vandeins.fr)

### OUVERT AU PUBLIC

Lundi 14h-18h30

Mercredi 8h-12h

### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au jeudi matin

Quoi ?	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Notes
<b>Carte d'identité</b>	Mairies de Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas, Montrevel-en-Bresse	- Formulaire de demande CERFA - Justificatif de domicile récent - L'ancienne carte - 2 photos d'identité - Acte de naissance de moins de 3 mois si 1 <sup>re</sup> demande	Gratuit 25 € si non présentation de l'ancienne carte	Validité : 15 ans
<b>Passeport biométrique</b>	Mairies de Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas	- Carte d'identité - 2 photos d'identité - Justificatif de domicile récent - Acte de naissance de moins de 3 mois si 1 <sup>re</sup> demande	86 € 42 € (mineur) 17 € (-15 ans)	Validité : 15 ans
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	- Certificat de médecin ou sage-femme - Acte de reconnaissance avec choix du nom de naissance (avant la naissance) - Livret de famille - Pièce d'identité des parents	Gratuit	A faire dans les 3 jours suivant la naissance
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès	- Livret de famille et carte d'identité du défunt - Certificat de décès	Gratuit	A faire dans les 24h suivant le décès
<b>Certificat d'hérédité</b>	Notaire	- Livret de famille du défunt ou extrait de l'acte de décès	Gratuit	
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie	- Carte d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	
<b>Attestation de recensement</b>	Mairie	- Carte d'identité - Livret de famille	Gratuit	A partir de 16 ans
<b>Casier judiciaire</b>	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44317 NANTES Cedex	- Demande écrite ou sur <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a> - Copie d'une pièce d'identité	Gratuit	Réponse sous 2 semaines
<b>Liste électorale</b>	Mairie sur Service-Public.fr	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	
<b>PACS</b>	Mairie du lieu de résidence ou notaire	- Convention de PACS - Extrait acte de naissance avec filiation - Pièce d'identité - Déclaration conjointe d'un PACS avec attestation sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (CERFA) - Pièces complémentaires (régime de protection juridique/naissance à l'étranger)	Gratuit en mairie Payant chez le notaire	

Taxe de raccordement au réseau assainissement : 2 000 €

## ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTE DES ENCOMBRANTS DÉCHETTERIES

- **COLLECTE** : une fois par semaine le mercredi de 5h30 à 12h30.
- **TRI SÉLECTIF** : containers (verre, plastique et métaux, cartons, chaussures et vêtements) disponibles au stade et à côté de l'école.
- **COLLECTE DES ENCOMBRANTS** : Grand Bourg Agglomération réalisera la collecte des encombrants (électroménager et ameublement qui ne tiennent pas dans une voiture) **les 9 juin et 1<sup>er</sup> décembre 2023**, uniquement sur RDV en appelant au 0800 86 10 96 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (le vendredi jusqu'à 16h30).
- **DÉCHETTERIES BOURG ET PÉRONNAS** : lundi au samedi 8h-12h et 13h-18 (19h été), dimanche 8h-12h
- **DÉCHETTERIE POLLIAT** : lundi, mercredi, vendredi, samedi,

## CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES



Vous avez besoin d'aides pour utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette, pour recevoir et envoyer des mails, pour réaliser des démarches administratives, pour faire des courses en ligne ou pour utiliser les réseaux sociaux ?

Un conseiller numérique est à votre disposition le lundi de 14h à 17h en mairie. Vous participerez à des ateliers individuels et collectifs pour apprendre à utiliser ces outils numériques.

 [www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)

## TARIFS CONCESSION CIMETIÈRE

### Concession cimetière :

Cinquantenaires : 200 € / m<sup>2</sup> - Trentenaires : 150 € / m<sup>2</sup>

**Concession Jardin des urnes** : Trentenaires : 300 €

**Concession Jardin du Souvenir (plaque)** : Trentenaires : 200 €

# Infos pratiques


## TRANSPORT A LA DEMANDE

### Itinéraire Vandeins-Bourg / Bourg-Vandeins

- Service Rubis'Plus du lundi au samedi, hors jours fériés
- 6 points de départ : Chandé, Christine, école/mairie, Geoffrays, Peloux, stade.
- Réservation du lundi au samedi de 8h à 19h au 04 57 38 37 01 de 1 mois jusqu'à 2 heures avant le trajet

Brochures et horaires disponibles à la mairie.



 [www.rubis.grandbourg.fr](http://www.rubis.grandbourg.fr)

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

### Le recensement citoyen est obligatoire à partir de 16 ans.

Il suffit pour cela de vous présenter en mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Cette démarche permet de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC), nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Elle permet également à partir de 18 ans, une inscription automatique sur la liste électorale de votre commune de résidence.

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



# Dossier thématique



## L'agriculture à Vandains racontée par les aînés de la commune

[ PREMIÈRE PARTIE ]

Le premier tracteur est arrivé à Vandains en 1948. Il s'agissait d'un Massey Harris, un matériel américain, importé dans le cadre du Plan Marshall pour aider l'Europe à se reconstruire après la seconde guerre mondiale. Dans les années 1950, la majorité des champs étaient encore travaillés avec la force animale.

Aujourd'hui, pour la majorité des Vandénois qui n'a pas vécu cette période, la vision d'un bœuf tirant une charrue apparaît comme une image iconique d'un autre temps, aux antipodes du matériel agricole sophistiqué que l'on peut croiser actuellement sur notre commune. Pourtant c'est la réalité d'une histoire récente d'à peine 70 ans.

Le 14 novembre dernier, nous avons rencontré des agriculteurs retraités\* qui ont vécu de l'intérieur, l'évolution d'une agriculture en mutation permanente depuis cette époque.

Ils nous ont raconté le passage d'une petite paysannerie de subsistance à celle d'une agriculture modernisée, structurée en coopérative tournée progressivement vers l'agroalimentaire. Se sont joints à eux, d'autres retraités, fils d'agriculteurs\*\*, qui ont pu témoigner de la vie de leurs parents.

Cette première partie est un résumé de cette rencontre de trois heures qui n'a fait qu'effleurer ce vaste sujet. Beaucoup d'entre eux auraient aimé certainement aborder encore d'autres facettes de leur vie, mais cette parole, même incomplète, a été suffisante pour montrer qu'ils ont vécu une révolution inédite dans l'histoire de l'agriculture, avec des changements profonds et des évolutions rapides imposés par les politiques publiques et la loi des marchés, quelques fois malgré eux.

L'année prochaine, nous rencontrerons les exploitants actifs pour qu'ils nous parlent de l'agriculture d'aujourd'hui et de leur vision future pour cette activité dans notre commune. Leurs témoignages seront relatés dans le bulletin qui sera diffusé en 2024.

### Dans les années 1950, les exploitations étaient petites mais solidaires...

L'agriculture était celle d'une paysannerie familiale de subsistance où la culture locale permettait le lien. Les soirées de « dépillage » des panouilles de maïs permettaient de retirer les feuilles autour des épis, mais surtout aux familles de se retrouver. A cette époque, les fermes étaient nombreuses et de petite taille souvent inférieure à 10 vaches. Le travail était surtout manuel et peu mécanisé.

Les familles les plus aisées pouvaient avoir un tracteur, mais la majorité travaillait avec la force animale, un cheval, des bœufs ou même les vaches quand le patrimoine familial était peu important.

Serge Fontaine se rappelle avoir eu une dérogation au certificat d'études pour pouvoir aider au travail des labours qui, avec des bœufs, demandait du temps et de la main d'œuvre. A cette époque, les familles n'empruntaient pas à la banque et leur patrimoine agricole se constituait au fil du temps en fonction des bonnes récoltes. Les rares voitures qui avaient fait leur temps, étaient transformées en matériel agricole pour remplacer les animaux de trait.

Le travail était réalisé en fonction des saisons et des besoins sans compter les heures. Personne n'utilisait de montre. Les ouvriers agricoles étaient logés et nourris sur place. Leurs salaires étaient versés une seule fois dans l'année, à la St Martin, le 11 novembre. Une poignée de mains faisait office de contrat de travail. À cette époque, la confiance et l'honneur étaient des valeurs respectées ainsi que la solidarité.

Si le téléphone était inexistant – seulement trois pour toute la commune en 1948 –, les nouvelles locales se diffusaient vite. Dans les années 1960, Charles Marin avait subi une amputation de la jambe pour soigner une gangrène liée à un diabète. Pendant une année, les agriculteurs de la commune s'étaient relayés quotidiennement pour lui venir en aide et assurer son travail agricole qui comprenait également la traite des vaches. L'année suivante, il a été amputé de la seconde jambe et a décidé d'arrêter



\* Agriculteurs retraités : Gilbert Bertillot, Albert Bayoux, Richard Fontaine, Alain Caly

\*\* Fils d'agriculteurs : Serge Fontaine, Raymond Ricol, Yves Bozonnet



son activité. La Mutualité Sociale Agricole (MSA) créée en 1947, a proposé une assurance vieillesse des exploitants agricoles en 1952. Une cotisation débutée en 1953 permettait une pension de 179 Francs nouveaux par trimestre en 1979, un faible pécule qui a été mal vécu par certains qui ont eu l'impression d'essayer les plâtres d'un système en construction. La couverture sociale pour la maladie apparaîtra en 1961, et celle pour les accidents du travail en 1966.

### Dans les années 1950, la vie était peu confortable

Si la commune bénéficiait de l'électricité depuis 1924, le seul transformateur localisé à côté de l'école, ne permettait pas un usage électrique pour tout le monde en même temps. Le réseau pouvait être coupé régulièrement au moment de la traite quand la demande était trop forte. Il faudra attendre 1962 pour que le réseau soit complété par trois autres transformateurs.

Cette même année, l'adduction d'eau a été mise en place. Avant cette date, l'eau était puisée localement. Les moins chanceux devaient s'alimenter à la botasse (mare) du coin. L'hiver, il fallait casser la glace pour récupérer l'eau et la transporter jusque dans les foyers et les étables. Au hameau des Chavagnats, l'eau était pompée dans une citerne en hauteur qui alimentait un robinet à l'intérieur de la maison. Une fois, des poils sont sortis par le robinet. Après vérification, trois rats avaient été trouvés morts dans la citerne et leur état laissait présager d'une présence qui datait de plusieurs semaines. Inquiets par cette nouvelle, les habitants avaient cherché à connaître les éventuelles conséquences de la consommation de cette eau polluée. Le médecin leur avait alors répondu qu'il n'était pas devin et qu'il pourrait seulement constater les maladies une fois déclarées. La citerne a été nettoyée et désinfectée et personne n'a été malade. Pourtant les maladies étaient un risque important pour l'homme comme pour les bêtes.



Un épisode de fièvre aphteuse en 1952 a particulièrement marqué les esprits. De nombreuses bêtes ont été tuées pour limiter le développement de ce virus particulièrement contagieux. La tuberculose bovine a aussi fait parler d'elle. Cette maladie bactérienne transmissible à l'homme avait concerné le père de Richard Fontaine qui a pu être soigné. Tous avaient en mémoire le cas d'une famille de Montcet qui avait assisté à la perte de leurs deux seules vaches contaminées par la tuberculose bovine, les privant en un seul instant de leur production de lait. La prophylaxie a, par la suite, fait reculer l'émergence de ces maladies. À cette époque, la vie était organisée pour la communauté. Des journées de prestation gravier, élagage, étaient imposées à toutes les familles pour entretenir la voirie sur des tronçons proportionnels à leur patrimoine. Cette corvée, considérée par tous comme un impôt nécessaire et juste, était respectée.

### Une production qui s'est développée à partir des années 1960

Dans les années d'après-guerre, les priorités nationales et européennes avaient pour but d'accroître la production agricole nécessaire pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, stabiliser des marchés qui étaient volatiles, garantir les approvisionnements, proposer un prix convenable aux consommateurs et assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs. De Gaulle souhaitait moderniser une agriculture qu'il jugeait archaïque. Des lois d'orientation agricoles ont été votées en 1960 et 1962. La Politique Agricole Commune (PAC) a été instaurée en 1962. L'agriculture s'est progressivement mise en ordre de marche et les résultats ont été au rendez-vous. Les rendements de blé qui étaient à Vandains de l'ordre de 15 à 20 quintaux par hectare dans les années 1950, ont été multipliés par 4 les décennies suivantes. Des nouvelles variétés de blé plus productives ont été utilisées, les techniques se sont améliorées avec l'utilisation d'apports organiques et minérales. Gilbert Bertillot se rappelle avoir fait des essais d'apports azotés avec son ami Roger Delore : le rendement du blé avait été multiplié par deux mais l'azote avait agi comme un raccourcisseur de pailles et la paille manquante qui n'avait pas poussé et qui était nécessaire, avait définitivement enterré ce projet.

C'était également l'âge d'or des produits phytosanitaires chimiques dont le dosage ne respectait pas toujours les recommandations d'utilisation. L'Atrazine et la Simazine ont été des herbicides couramment utilisés pour désherber les champs de maïs, un travail habituellement chronophage. Ces produits ont été interdits d'utilisation dans les années 2000 du fait de leur influence toxique non sélective notamment pour les petits vertébrés (Atrazine). Cette évolution des techniques n'était pas toujours vue d'un œil favorable. Certains préféraient herser les champs avec des chevaux plutôt que d'utiliser un tracteur qui pouvait tasser le sol. Pourtant, à cette époque, les tracteurs de

## Dossier thématique





dimension modeste, développaient pour la plupart une puissance inférieure à 15CV. Aujourd'hui les champs sont travaillés avec des engins autrement plus imposants et au moins 10 fois plus puissants.

### Des débouchés pour la production de lait

La coopérative de Montcet a été créée en 1937 pour transformer et valoriser le lait et a eu une activité principalement tournée vers la production de beurre de qualité. Au départ, le lait collecté dans chaque ferme dans des bidons de 20 litres, était payé au litre. Cette quantité était estimée grâce à une règle graduée qui mesurait la hauteur de lait dans les bidons standards. Même avec 3 traites par jour, cette quantité ne dépassait guère 40 litres pour les meilleures fermes. Les troupeaux étaient le plus souvent inférieurs à 15 vaches et la production ne dépassait pas 2 000 litres par vache et par saison de lactation.

Aujourd'hui, les meilleures vaches peuvent produire jusqu'à 5 fois plus. Ce résultat a été le fruit d'une sélection parmi les meilleures races et d'une alimentation adaptée. Dans les années 1950, les vaches étaient dites de pays, un mélange de différentes races qui s'expliquait plus par des opportunités d'acquisition que par une recherche de sélection. Bien évidemment, certains ont cherché à frauder en coupant le lait avec de l'eau pour augmenter le volume. Les tricheurs prenaient le risque d'être exclus de la coopérative mais surtout, ils s'exposaient à perdre leur crédibilité dans la communauté. Progressivement, les troupeaux et les rendements ont augmenté. La traite à la main a été remplacée par l'utilisation de trayeuses automatiques qui permettaient de récupérer le lait dans des bidons. Puis le lait était directement acheminé via des tuyaux dans un réservoir de stockage. Enfin dans les années 1990, les premières salles de traite ont vu le jour.

En 1974, la coopérative de Montcet a fusionné avec celle de Servas qui produisait le Bresse Bleu. Ce fromage au départ créé pour remplacer le Gorgonzola qui avait cessé d'être importé en France sous Mussolini, a rencontré un succès qui ne s'est jamais démenti depuis. La fusion avec la coopérative de Servas était pour les agriculteurs de Vandeins, un gage de bonne rémunération de leur lait, ce qui a été le cas. La rémunération du lait par la coopérative de Servas était nettement plus avantageuse que celle des autres coopératives voisines, créant une situation inégalitaire. En 1983, sous l'égide de "BRESSE BLEU", la société SICA des coopératives de Marlieux-Neuville-Servas a été créée. Cette évolution de petites coopératives vers un groupe industriel agroalimentaire a été profitable aux éleveurs laitiers mais elle les a rendus tributaires de cette production et des choix stratégiques d'un groupe industriel de plus en plus important.



# Dossier thématique

### Une agriculture de plus en plus dépendante des décisions politiques, des groupes agroalimentaires et des possibilités d'emprunt

Depuis 70 ans, l'agriculture a été influencée par l'État et la Communauté Européenne, avec un niveau de dépendance qui n'a fait qu'augmenter avec le temps. Dans les années 1990, la réforme de la Politique Agricole Commune a eu pour but de baisser les prix agricoles pour rendre les marchandises européennes plus compétitives au niveau mondial. La perte pour les agriculteurs a été compensée par des aides directes et indirectes. Ce mécanisme de subventionnement a augmenté la dépendance des agriculteurs aux institutions. Le modèle d'une agriculture extensive, basée sur des exploitations de plus en plus grandes et modernisées, a entraîné également le développement de sociétés agroalimentaires vers des groupes de plus en plus importants pouvant occuper une position de quasi-monopole local. Enfin le développement des exploitations a nécessité des investissements sur le long terme, pour des périodes où les conjonctures pouvaient être amenées à évoluer rapidement. En écoutant les personnes présentes que nous remercions chaleureusement pour ce moment convivial et particulièrement intéressant, il nous a semblé que les agriculteurs, durant toutes ces années, n'avaient pas toujours été libres de leurs décisions imposées par les autres.

À l'évidence, la modernité a apporté du confort dans des tâches qui, autrefois, pouvaient être pénibles et chronophages. Mais cette modernité a également distendu les liens qui pouvaient unir les agriculteurs dans un travail plus collectif et solidaire. Ils nous ont confié qu'avant, ils pouvaient prendre le temps de parler entre eux, que ce temps n'était pas chronométré comme aujourd'hui.

Cette évolution vers un monde de plus en plus pressé concerne toute notre société et la notion de rentabilité et de profit a pris le dessus sur le confort de nos vies. Nous avons eu en face de nous, des personnes passionnées par leur travail, avec encore des étincelles dans les yeux quand il s'agissait d'évoquer le temps passé... mais un temps peut-être révolu ?

*Les membres de la Commission*

Services	Référents	Coordonnées
<b>Infirmières (Mézeriat)</b>	Mmes KINTZEL, GUILLET, PERRADIN et STEIBEL	131, chemin Badelles - MEZERIAT 04 74 30 26 62
<b>Assistant(e)s social(e)s</b>	M. VENTURA (régime général)  MSA (régime agricole)	Point Pierre Guyon - 10 rue Pavé d'amour BOURG EN BRESSE - 04 74 45 02 66  Avenue du Champ de Foire BOURG EN BRESSE - 04 74 45 99 62
<b>Pompiers</b>	Roland FRACHET Xavier QUEY Christophe MOINE	<b>18 ou 112 (portable)</b> 06 86 87 77 32 06 62 26 90 34 06 60 83 19 85
<b>Gendarmerie</b>	VONNAS CHATILLON S/ CHALARONNE	04 74 50 02 17 04 74 55 00 17
<b>SAMU</b>		<b>15</b>
<b>La poste</b>	Service Distribution Courrier	VONNAS / MEZERIAT - 3631
<b>Culte</b>	Père Dikambi GILLY	109, rue Eugène Dubois VONNAS - 04 74 50 02 53
<b>Croix rouge</b>	Micheline DUPUIT-LAIR Solange MICHOLLET	04 74 50 21 05 04 74 30 28 56
<b>ADAPA</b> Aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale des plus fragiles	Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement	4, rue Tony Ferret - BOURG EN BRESSE 04 74 45 59 65
<b>Ain domicile Services</b>		119, Place des Halles - CHATILLON S/ CHALARONNE 04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00 contact@ain-domicileservices.fr
<b>ADMR</b> Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural		120, rue des Ecoles ST DENIS LES BOURG 04 74 24 14 29
<b>CLIC du bassin Burgien</b>		11 rue A. Briand - BOURG EN BRESSE 04 74 22 11 11 - clicbassinburgien@01.fr
<b>CAF</b> Caisse d'Allocations Familiales		<b>0 810 25 01 10</b>
<b>AIDS</b> Association Intermédiaire Domicile Services	 Association Intermédiaire <b>Domicile Services</b> <i>Des solutions proches et solidaires</i>	801, rue de la Source - VIRIAT 04 74 23 23 81 / 07 87 02 29 06 Domicile.services01@gmail.com

## Contacts utiles

### → CORRESPONDANT DE PRESSE

Une boîte aux lettres est installée à l'entrée de la mairie pour déposer les convocations aux manifestations, les comptes rendus, photos et autres informations.

Merci d'indiquer : date, nom et prénom, n° de téléphone du rédacteur



Notre  
agriculture





**VANDEINS**

*Conserits 2022*

# Julien

SAM 03	<b>Matinée dansante</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
DIM 04	<b>Foirfouille</b> Amicale des sapeurs-pompiers - Montracol
SAM 10	<b>Journée et soirée de l'association</b> VAG Friends 01 - Montracol
DIM 11	<b>Journée et soirée de l'association</b> VAG Friends 01 - Montracol <b>Tournoi inter quartier - Fête du poulet</b> Football club bressans - Buellas
SAM 17	<b>Vogue</b> - Montcet <b>Repas de la vogue</b> Comité des fêtes - Montcet <b>Feu d'artifice</b> - Montcet
DIM 18	<b>Vogue</b> Montcet
SAM 24	<b>Moules frites</b> Chasse - Montcet <b>Tombola</b> Mont sou - Montracol
JEU 29	<b>Assemblée générale</b> Football club bressans - Buellas
VEN 30	<b>Apéritif</b> Commune - Vandeins

# Juliet

SAM 01	<b>Saveurs estivales</b> (matin) Sou des écoles - Vandeins <b>Challenge Bruno Robin 2<sup>e</sup> phase</b> (jusqu'au 31 août) Joyeuse boule de l'Irance - Vandeins <b>Journée découverte</b> (13h30) Joyeuse boule de l'Irance - Vandeins
DIM 02	<b>Guinguette</b> Club de l'Irance - Montcet
MAR 04	<b>Journée conjoints survivants</b> FNACA Vonnas Vandeins
JEU 06	<b>Concours de pétanque</b> (14h) Club loisirs ensemble - Vandeins
VEN 07	<b>Fête des écoles</b> Sou des écoles - Vandeins <b>Concours de boules nocturne</b> « Bozonnet-Aymard » (19h) Joyeuse boule de l'Irance - Vandeins

# Août

VEN 18	<b>Randonnée pédestre semi-nocturne</b> Amicale sapeurs pompiers - Vandeins
VEN 25	<b>Concours de pétanque semi-nocturne</b> (19h) Football club bressans - Polliat
JEU 31	<b>Petit déj rentrée</b> Mont sou - Montcet, Montracol

# septembre

VEN 01	<b>Petit déj rentrée</b> Mont sou - Montracol - Montcet
SAM 02	<b>Finale du but d'honneur</b> (14h) Joyeuse boule de l'Irance - Vandeins <b>Journée champêtre</b> Pompiers - Montcet <b>Forum des associations</b> - Montracol <b>Marché des producteurs</b> - Montracol
DIM 03	<b>Journée des sentiers pédestres</b> Comité des fêtes MLA - Montracol
LUN 04	<b>Petit déj rentrée</b> Mont sou - Montracol
MAR 05	<b>Journée de rentrée - repas</b> (12h) Club loisirs ensemble - Vandeins
DIM 17	<b>Vente de plats à emporter</b> Comité des fêtes - Montcet
LUN 18	<b>Assemblée générale</b> Restaurant scolaire, garderie - Vandeins
MAR 19	<b>Concours de belote coinchée</b> (14h) Club loisirs ensemble - Vandeins
DIM 24	<b>Bourse aux jouets et vêtements</b> Mont sou - Montracol
MAR 26	<b>Assemblée générale</b> (20h) Sou des écoles - Vandeins

# Calendrier des Fêtes 2023

## Octobre

LUN 02	<b>Assemblée générale</b> Mont sou - Montracol
MAR 03	<b>Repas grenouilles adhérents/non adhérents</b> (12h) Club loisirs ensemble - Vandeins
VEN 06	<b>Assemblée générale</b> (18h30) Joyeuse boule de l'Irance - Vandeins
SAM 07	<b>Randonnée</b> Club Irance - Montcet
SAM 14	<b>Vente de morbiflette</b> Sou des écoles - Vandeins
JEU 19	<b>Préparation du calendrier des fêtes</b> (20h) Vandeins
VEN 20	<b>Assemblée générale avec repas</b> FNACA Vonnas Vandeins - Vonnas
SAM 21	<b>Banquet</b> Amicale sapeurs pompiers - Vandeins
DIM 22	<b>Vente de boudin</b> Pompiers - Montcet
MAR 31	<b>Fête Halloween</b> Mont sou - Montracol

## Novembre

VEN 03	<b>Assemblée générale</b> Club Soleil d'automne - Montracol
SAM 04	<b>Thé dansant</b> (14h) Donneurs de sang - Mézériat
MAR 07	<b>Repas et jeux</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
SAM 11	<b>Commémoration de l'armistice</b> Vandeins <b>Vente de choucroute</b> Football club bressans - Vandeins
SAM 18	<b>Vente de boudin</b> Mont sou - Montcet et Montracol
SAM 25	<b>Soirée théâtre</b> Amicale des pompiers - Montracol
DIM 26	<b>Dégustation d'huîtres</b> Sou des écoles - Vandeins
MAR 28	<b>Concours de belote</b> Club Irance - Montcet

## Décembre

SAM 02	<b>Téléthon - petit déjeuner</b> (7h30) Amicale sapeurs pompiers - Vandeins
DIM 03	<b>Distribution des sapins / chocolats de Noël</b> Mont sou - Montcet
MAR 05	<b>Repas de Noël</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
VEN 08	<b>Concours de belote</b> Soleil d'automne - Montracol
SAM 09	<b>Matinée dansante</b> (14h) Club loisirs ensemble - Vandeins <b>Illuminations</b> Comité des fêtes - Montcet <b>Fête des lumières</b> Comité des fêtes MLA - Montracol <b>Marché des producteurs</b> - Montracol
MAR 12	<b>Repas</b> CCAS - Vandeins
VEN 15	<b>Repas de Noël enfants du RPI</b> Restaurant scolaire
SAM 16	<b>Vente civet et chevreuil</b> Chasse - Montcet
DIM 17	<b>Saveurs festives</b> Sou des écoles - Vandeins

# Janvier

MAR 03	<b>Repas et jeux</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
SAM 07	<b>Présentation des vœux</b> (10h) Montracol <b>Quine-loto</b> (19h30) Football Club Bressans - Polliat
DIM 08	<b>Marche des rois</b> Amicale Donneurs de sang Montcet - Polliat
SAM 14	<b>Soirée tartiflette</b> (20h) Conscrīts - Vandeins
VEN 20	<b>Assemblée générale</b> (19h) Amicale sapeurs pompiers - Vandeins <b>Assemblée générale</b> Montraclub 2 roues - Montracol
SAM 21	<b>La légende de l'accordéon</b> Comité des jeux - Vandeins
DIM 22	<b>Assemblée générale</b> Amicale des pompiers - Montracol
VEN 27	<b>Assemblée générale</b> (19h) Donneurs de sang - Vandeins
SAM 28	<b>Repas des conscrits</b> - Montcet <b>Vente de fromages</b> Sou des écoles - Vandeins

# Février

VEN 03	<b>Assemblée générale</b> (19h30) Comité des jeux - Vandeins <b>Vente pizzas</b> Mont sou - Montcet
SAM 04	<b>Banquet</b> Société de chasse - Montracol <b>Assemblée générale et repas</b> Club Irance - Montcet
DIM 05	<b>Quine loto</b> Donneurs de sang - Montcet
MAR 07	<b>Assemblée générale et repas</b> (10h) Club loisirs ensemble - Vandeins
SAM 11	<b>Banquet des classes</b> - Vandeins <b>Thé dansant</b> Soleil d'automne - Montracol <b>Tournoi jeunes</b> Football club bressans - Buellas
DIM 12	<b>Journée des matefaims</b> Vandeins
MAR 14	<b>Concours de coinche</b> (14h) Club loisirs ensemble - Vandeins
SAM 18	<b>Vente de boudin</b> Amicale sapeurs pompiers - Vandeins
DIM 19	<b>Assemblée générale</b> Pompiers - Montcet
VEN 24	<b>Assemblée générale</b> Comité des fêtes MLA - Montracol

# Mars

VEN 03	<b>Concours de belote</b> Soleil d'automne - Montracol
SAM 04	<b>Assemblée générale</b> Donneurs du sang - Montcet <b>Soirée paëlla</b> Montraclub 2 roues - Montracol
DIM 05	<b>Repas</b> (12h) Donneurs de sang - Vandeins
MAR 07	<b>Repas et jeux</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
VEN 10	<b>Vente d'objets (serviettes tissus)</b> Restaurant scolaire - Montcet
SAM 18	<b>Concours de boules tête à tête</b> <b>société coupe du président</b> (13h30) Joyeuse boule de l'rance - Vandeins <b>Bal irlandais</b> Conservatoire - Montracol
DIM 19	<b>Commémoration</b> <b>du cessez-le-feu en Algérie</b> (17h) FNACA Vonnas Vandeins - Vonnas
SAM 25	<b>Rando nocturne</b> Comité des fêtes - Montcet
DIM 26	<b>Journée village propre</b> (9h) Comité des jeux - Vandeins

# Calendrier des Fêtes 2023

# Avril

SAM 01	<b>Soirée théâtre</b> (20h) Club loisirs ensemble - Vandeins	MAR 04	<b>Repas et jeux</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
	<b>Carnaval des écoles</b> (10h) Sou des écoles - Vandeins	SAM 08	<b>Banquet des classes en 2 et 7</b> Montracol
DIM 02	<b>Chasse œufs/vente plat</b> Mont sou - Montracol	DIM 09	<b>Matefaims</b> Montracol

# Mai

	SAM 20	<b>Concours de boules 32 doublettes</b> <b>3° et 4° divisions Coupe société</b> (13h30) Joyeuse boule de l'rance - Vandeins <b>La Foulée Vandénoise (jeunes, 5 000 et 10 000 m)</b> Comité des jeux - Vandeins
LUN 01		<b>Animation vogue, feu d'artifice</b> Mairie - Vandeins
MAR 02		<b>Repas bréchets en soirée</b> Football club bressans - Vandeins
VEN 05	DIM 21	<b>Vogue - course cycliste</b> Comité cycliste - Vandeins
SAM 06		<b>Buvette</b> (14h) Sou des écoles - Vandeins
DIM 07	LUN 22	<b>Concours de boules (en quadrette système Aurard) de la vogue</b> (14h) Joyeuse boule de l'rance - Vandeins
LUN 08		<b>Soirée andouillette</b> (19h) Joyeuse boule de l'rance - Vandeins
VEN 12	SAM 27	<b>Barbecue de la vogue de Mont'sou</b> <b>Feu d'artifice de la commune</b> - Montracol
SAM 13	DIM 28	<b>Vogue</b> Montracol
DIM 14	LUN 29	<b>Voyage</b> Donneurs de sang - Vandeins
		<b>Safari truite</b> Donneurs du sang - Montcet
		<b>Banquet annuel</b> Club loisirs ensemble - Vandeins
		<b>Challenge Bruno Robin 1<sup>re</sup> phase</b> (jusqu'au 30 juin) Joyeuse boule de l'rance - Vandeins
		<b>Concours de pétanque</b> Sou des écoles - Vandeins
		<b>Vente de plants</b> Restaurant scolaire - Montcet
		<b>Commémoration de la Victoire</b> Vandeins - Montracol - Montcet
		<b>Marché des producteurs</b> Montracol
		<b>Concours de pétanque</b> (13h30) Joyeuse boule de l'rance - Vandeins
		<b>Randonnée</b> Club Irance - Montcet

## DON DU SANG

De 16h à 19h à Mézériat

LUNDI 13 MARS  
LUNDI 5 JUIN  
LUNDI 14 AOÛT  
(15h à 19h)  
LUNDI 27 NOV

## CHORALE

Rendez-vous bimensuel  
(2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi)  
sauf juillet et août  
Salle des fêtes

## CLUB LOISIRS ENSEMBLE

MARDI 03 JAN · Repas et jeux  
MARDI 07 FÉV · Assemblée générale et repas  
MARDI 14 FÉV · Concours belote coinchée  
MARDI 07 MARS · Repas et jeux  
SAMEDI 01 AVRIL · Soirée théâtre  
MARDI 04 AVRIL · Repas et jeux  
MARDI 02 MAI · Banquet annuel du club  
SAMEDI 03 JUIN · Thé dansant  
JEUDI 07 JUIL · Concours pétanque  
MARDI 05 SEPT · Journée détente :  
présentation du club, jeux  
MARDI 19 SEPT · Concours belote coinchée  
MARDI 03 OCT · Repas grenouilles,  
adhérents et non adhérents  
MARDI 07 NOV · Repas et jeux  
MARDI 05 DÉC · Repas de Noël  
SAMEDI 09 DÉC · Matinée dansante

Sortie pédestre tous les 3<sup>e</sup> mardi du mois (sauf juillet et août)